



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Rapport d'Activité 2024

SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
A LA VIE SOCIALE

23 rue du Docteur Potain
75019 Paris

TEL. 01 53 38 62 50

FINESS 750051187

Service
d'**A**ccompagnement
à la **V**ie
Sociale

Siège social :

55 rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92

fondation@fmdc.fr
www.fmdc.fr

SOMMAIRE

1	Présentation Générale	3
1.1	Présentation de la Fondation Maison des Champs	3
1.2	Présentation du SAVS de la Fondation Maison des Champs	5
2	Le Bilan Quantitatif	6
2.1	Capacité d'accueil du service	6
2.2	Taux d'occupation	6
2.3	La prise en charge administrative	7
3	Les caractéristiques sociales et médicales des personnes accompagnées	7
3.1	Répartition hommes/femmes :	7
3.2	Age des bénéficiaires :	8
3.3	Conditions d'habitat et d'hébergement :	8
	Lieu d'habitation	8
	Logement	9
3.4	Mesures de protection judiciaire	9
3.5	Activités sociales	10
3.6	Revenus	11
	Problème de versement de l'AAH vers 60 ans	11
3.7	Type de suivi psychiatrique des personnes accompagnées	12
	Focus sur les CMP du 19ème arrondissement :	12
3.8	Ancienneté	13
3.9	Orientation vers le SAVS	13
4	Actions d'accueil et d'accompagnement social menées Réalisation des projets d'accompagnement social personnalisés	15
4.1	Les visites à domicile	15
4.2	Les entretiens personnalisés	16
4.3	Les actions d'accompagnement social menées à l'extérieur	17
4.4	Les actions de coordination médico-sociale	18
4.5	Le partenariat	18
5	Les Activités	20
	Temps d'accueil collectif, ateliers, sorties extérieures, ateliers de médiation artistique.	20
5.1	Quantification des inscriptions aux temps d'accueil collectifs et sorties culturelles extérieures.	20
	Focus sur les sorties extérieures et événements FMDC	21
5.2	Les ateliers de médiation artistique, sportive et culturelle et projets au SAVS.	21
	Focus sur l'atelier numérique	21
5.2.1	Projets activités phares de 2024	23
6	Le CPOM 2024-2029	28
7	Pouvoir d'agir et la Citoyenneté au SAVS	29
7.1	Pouvoir d'agir au SAVS	29
7.2	Pouvoir d'agir et la Citoyenneté dans la Cité	32
8	Effectif et composition de l'équipe médico-sociale	34
8.1	Variation des effectifs	34
8.2	Stagiaires	34
	En 2024, le SAVS a accueilli 2 stagiaires de 1ère année en formation d'éducatrice spécialisée.	34
8.3	Formations, colloque et ressources extérieures	35
8.4	Réunions	36
9	Le logiciel métier	37
10	Conclusion et Perspectives 2025	38
11	ANNEXES	39

1 PRESENTATION GENERALE

1.1 PRESENTATION DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

Organisme gestionnaire

Fondation Maison des Champs
55 rue de Belleville 75019 paris
fondation@fmdc.fr
01 85 08 50 92

Président du Conseil d'administration
Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation
Jérôme LUCAS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Fondation Maison des Champs
23 rue du Docteur Potain
75019 Paris

Téléphone : 01 53 38 62 50

Directrice
Delphine Bonal
d.bonal@fmdc.fr

Le Projet associatif de la Fondation Maison des Champs de Saint François d'Assise est à la fois une présentation de ses valeurs, de ses actions et des principes de leur mise en œuvre à l'intention des personnes qu'elle accompagne et de ses partenaires. Il se propose également de contribuer à donner du sens à l'engagement des salariés et des bénévoles de la Fondation. Il entend enfin fournir des axes pour préparer l'avenir de celle-ci, notamment en inspirant ses plans stratégiques triennaux.

UNE AMBITION

L'ambition de la Fondation Maison des Champs est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain et ainsi de contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pour chacun, les questions du domicile et de « l'habiter » sont fondamentales. Pour les personnes, quel que soit leur âge, en situation de dépendance à autrui - tels que les enfants, ou souffrant de précarités, de fragilités, de handicap ou de vieillissement, avoir un domicile et y demeurer contribue à donner sens à leur vie malgré leurs incapacités.

Favoriser le vivre à domicile permet donc de préserver l'identité de chacun, la qualité de ses liens avec les autres, et avec son entourage.

« Être chez soi c'est être soi » au milieu des siens et dans son quartier.

NOS VALEURS

Dans la continuité de l'histoire de la Fondation Maison des Champs et conformément à ses statuts et à sa mission d'accompagner au domicile, les administrateurs, les professionnels et les bénévoles engagés dans son projet affirment :

- Le devoir humain d'accompagner l'autre dans son habitat jusque dans les situations de plus grandes fragilités et jusqu'au terme de sa vie.
- Le devoir de solidarité, de fraternité et de bienveillance.
- Le respect absolu de la personne accompagnée dans ses choix et ses droits.
- L'exigence de la qualité des services apportés en interdépendance avec le développement et la reconnaissance des compétences des professionnels de la Fondation, ainsi que celles, distinctes, de ses bénévoles.
- La nécessité d'être en permanence en état de veille et d'alerte pour répondre aux nouvelles situations de fragilités ou d'exclusions des personnes.
- La volonté de définir ses actions en cherchant à prendre une part active, à son niveau, à la réalisation des objectifs de développement durable définis ou proposés par l'Organisation des Nations Unies.
- Le caractère non lucratif des actions de la Fondation, attaché à son statut, qui l'oblige à consacrer toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions.

Plus de 2000 personnes chaque année en région parisienne sont soutenues et accompagnées par les services suivants :

Le Service Autonomie à Domicile – SAD :

- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
(300 places autorisées personnes âgées, 25 places autorisées personnes handicapées)
- L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
(20 places autorisées)
- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Garde itinérante de nuit
- Les Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT)
(10 places dont 2 d'urgence)
- Les plateformes de nuit des Unités de Logements Spécialisés (ULS)

Le Service Santé Précarité Inclusion

- L'équipe Spécialisée de Soins infirmiers Précarité (ESSIP)
(69 places autorisées)

La crèche Sainte-Lucie (66 berceaux)

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - SAVS

- SAVS de jour (45 places destinées aux personnes en situation de handicap psychique)
- SAVS de nuit (11 places)

Les services d'Appartements de Coordination Thérapeutique - ACT

- ACT de Paris (39 places autorisées)
- ACT du Val de Marne (44 places autorisées)
- ACT « Hors les Murs » (15 places autorisées/ 18 places fin décembre 2024)

La coordination des équipes mobiles « mesure 27 »

Les Services d'Action Sociale et Solidaire

- Le Carrefour des Solidarités
(90 bénévoles accompagnent plus de 200 personnes du 19^{ème} arrondissement de Paris)
- Solidarité Indochine Sérurier (SIS) :
(inspiré par le Carrefour, implanté au cœur de la cité Paris Habitat Indochine Sérurier)
- Habitants solidaires
(projet avec Elogie SIEMP de lutte contre l'isolement et la grande précarité des locataires)

L'Institut de Recherche et de Formation en Interventions Sociales et de Santé (IRFISS)

1.2 PRESENTATION DU SAVS DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

DATE DE CREATION ET D'OUVERTURE AU PUBLIC	PUBLIC ACCUEILLI	CAPACITE	LOCALISATION
Novembre 2006	Personnes adultes reconnues en situation de handicap psychique, résidant sur le Nord Est de Paris	45 places	23 rue du Docteur Potain 75019 Paris

Finalités et Missions

Le SAVS a pour mission de favoriser l'autonomie et l'insertion sociale des personnes adultes en situation de handicap psychique par le biais d'actions d'accueil et d'accompagnement social pluridimensionnelles et individualisées.

Dans cette perspective s'organisent au quotidien à l'attention de chacun, selon la spécificité de sa situation de handicap :

- 🏠 Des visites à domiciles
- 🏠 Des entretiens individualisés
- 🏠 Des actions d'accompagnement social menées à l'extérieur du SAVS ;
- 🏠 Des actions de coordination médico-sociale menées auprès des autres interlocuteurs de la personne accompagnée (soignants, représentants légaux, aidants familiaux ou amicaux, autres services sociaux ou médico-sociaux...)
- 🏠 Sont organisés par ailleurs au quotidien, des temps d'accueil, d'activités et de sorties en groupe.

L'objectif est de permettre à chacun(e), de se situer dans un processus de socialisation et de rencontre, dans un cadre convivial et sécurisant.

LE CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

Un CPOM pour les exercices 2024-2028 a été signé le 05/12/2024 sur le périmètre suivant :

- SAVS et SAVS de nuit : 59 places
- ULS Hérault : 7 places

2 LE BILAN QUANTITATIF

En 2024, le service a été ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi et un dimanche, soit une ouverture de 303 jours entre le 2 janvier et le 31 décembre 2024.

2.1 CAPACITE D'ACCUEIL DU SERVICE

Capacité autorisée :	45 places
Nombre de journées prévues :	13 590 journées
Nombre de journées réalisées :	14 019 journées
Nombre d'admissions :	0 entrée
Nombre de sorties :	2 sorties
Nombre de personnes accueillies en 2024 :	48 personnes
Nombre de personnes présentes au 31 décembre 2024 :	46 personnes

2.2 TAUX D'OCCUPATION

Mois	NOMBRE DE :				Taux d'occupation	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
	Jours ouverts par mois	Personnes accueillies	Journées prévues	Journées réalisées			
JANV.	26	48	1125	1248	110,93%	0	0
FEV.	24	48	1080	1152	106,67%	0	0
MARS	27	47	1215	1269	104,44%	0	1
AVRIL	24	46	1125	1104	98,13%	0	1
MAI	23	46	1170	1058	90,43%	0	0
JUIN	25	46	1080	1150	106,48%	0	0
JUIL.	26	46	1170	1196	102,22%	0	0
AOÛT	26	46	1170	1196	102,22%	0	0
SEPT.	26	46	1170	1196	102,22%	0	0
OCT.	24	46	1080	1104	102,22%	0	0
NOV.	24	46	1080	1104	102,22%	0	0
DÉC.	27	46	1125	1242	110,40%	0	0
Total	302	48	13 590	14 019	103,16%	0	2

En 2024, la file active a été de 48 personnes. Sur l'année, le SAVS a donc eu une file active de 106.7%.

Année	Durée moyenne des situations de prises en charge au SAVS
2024	9 ans et 361 jours
2023	8 ans et 51 jours
2022	7 ans et 241 jours
2021	7 ans et 13 jours
2020	6 ans et 47 jours

Année	Durée moyenne des situations de prises en charge au SAVS
2019	5 ans et 30 jours
2018	4 ans et 60 jours
2017	4 ans et 298 jours
2016	4 ans et 151 jours
2015	4 ans et 27 jours

2.3 LA PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE

File active des personnes accompagnées en 2024 : Accords MDPH		48
Personnes bénéficiant d'un renouvellement de leur notification d'orientation en SAVS (MDPH)		47
Personnes bénéficiant d'une notification d'orientation SAVS pour la première fois		0
Personnes ayant eu leur notification renouvelée en 2024		9
Personnes se situant dans l'attente d'une notification d'orientation en SAVS émise par la MDPH		0
Personnes se situant dans l'attente du renouvellement de leur notification d'orientation en SAVS (MDPH)		1
File active des personnes accompagnées en 2024 Accords à l'aide sociale légale départementale		48
Renouvellement des habilitations à l'aide sociale légale départementale		47
Première demande d'habilitation à l'aide sociale légale départementale		0
Personne ayant eu leur habilitation à l'aide sociale légale renouvelée en 2024		7
Demandes d'habilitation à l'aide sociale légale départementale en cours de traitement auprès du Département de Paris		0
Demandes de renouvellement d'habilitation à l'aide sociale légale départementale en cours de traitement auprès du Département de Paris		2

3 LES CARACTERISTIQUES SOCIALES ET MEDICALES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Pour bénéficier d'un accompagnement au SAVS, il faut :

- Être âgé de 18 ans,
- Résider à Paris,
- Bénéficier d'une orientation MDPH en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- Bénéficier d'une notification d'accord d'Aide Sociale Légale de la DSOL.

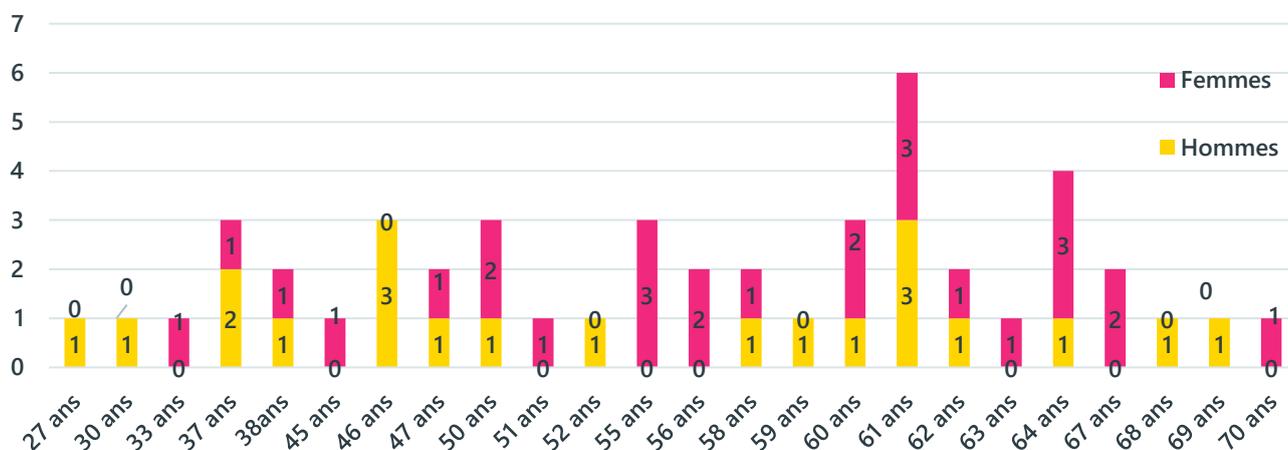
3.1 REPARTITION HOMMES/FEMMES :

En 2024 la répartition des sexes est restée la même qu'en 2023. Le SAVS accompagne majoritairement des femmes, mais cet écart reste faible.

Année	Femmes	Hommes
2024	26	22
2023	27	25

3.2 AGE DES BENEFICIAIRES :

Répartition des âges



Moyenne d'âge des bénéficiaires :	52 ans
Moyenne d'âge des femmes accompagnées par le SAVS :	54 ans
Moyenne d'âge des hommes accompagnés par le SAVS :	51 ans
Âge du plus âgé :	70 ans
Âge du plus jeune :	27 ans

Le faible turn-over explique l'avancée de la moyenne d'âge des bénéficiaires. D'autre part les pathologies, leurs diagnostics et acceptations tardives et l'accompagnement sur le long terme expliquent que le SAVS accompagne majoritairement des seniors.

3.3 CONDITIONS D'HABITAT ET D'HEBERGEMENT :

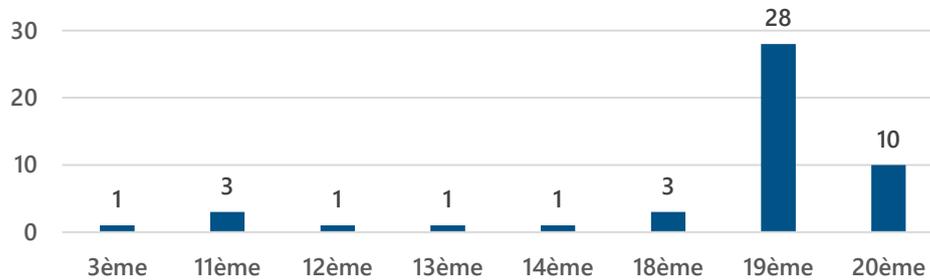
Lieu d'habitation

Le SAVS accompagne majoritairement des habitants du 19^{ème} arrondissement et des arrondissements voisins. Toutefois 4 bénéficiaires habitent des arrondissements plus éloignés (3, 12, 13 et 14^{ème}). Il s'agit bien souvent de personnes ayant déménagé en cours d'accompagnement et qui n'ont pas souhaité changer de SAVS. Les repères et les habitudes sont des défenses importantes dans la maladie psychique et tout changement peut être une source d'angoisse. Certaines personnes ne souhaitent donc pas changer d'institution pour leur accompagnement par peur de ne pouvoir gérer ces moments de fortes angoisses.

Pour certaines personnes que nous accompagnons, le mouvement, les déplacements sont importants. Faire du temps de trajet permet d'être dans le mouvement, d'occuper leur temps libre et de combler le vide qu'ils peuvent ressentir chez eux en étant seuls. Venir au SAVS malgré un temps de trajet parfois long peut donc répondre à un besoin et ces personnes vont refuser d'être orientées vers un SAVS proche de leur lieu d'habitation. Pour d'autres au contraire les déplacements et particulièrement en transport en commun, sont source de grande angoisse (peur de se perdre, agoraphobie, mauvaise gestion des imprévus...). Dans ces cas-là la proximité avec le SAVS est essentielle et permet un bon accompagnement.

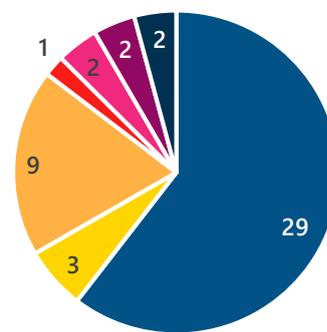
C'est bien souvent l'équipe qui, lors des évaluations de début d'accompagnement, évalue s'il est opportun ou non d'avoir un SAVS proche du domicile.

Arrondissement d'habitation



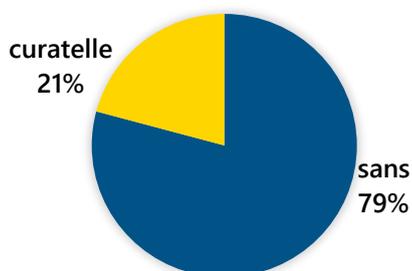
Logement

La majorité des bénéficiaires du SAVS est locataire du parc social. Une partie importante d'entre eux est également logée par la famille (19%) soit dans un logement familial mis à leur disposition, soit résidant au domicile de leur parent. Deux bénéficiaires du SAVS ayant dépassé l'âge de 60 ans sont hébergés dans une résidence pour séniors.



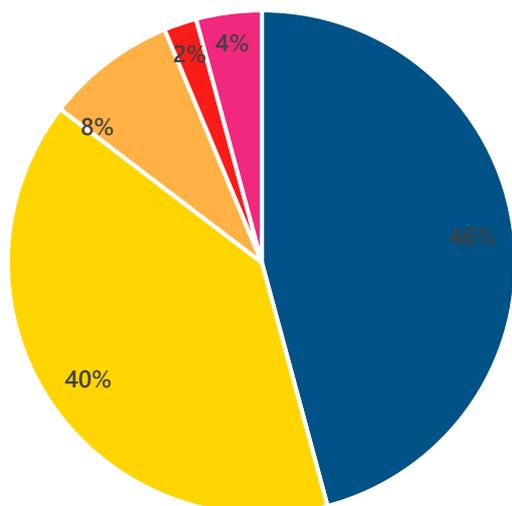
- Bailleur social
- Famille
- résidence senior
- Hébergé par des proches
- Propriétaire
- Pension de famille
- Bailleur privé

3.4 MESURES DE PROTECTION JUDICIAIRE



La grande majorité des bénéficiaires du SAVS n'a aucune mesure de protection mais il est certain que le soutien administratif et budgétaire du Service leur permet de maintenir leur autonomie. Lorsque ces derniers se mettent en danger financièrement, l'équipe travaille avec eux le projet d'une mise sous protection judiciaire. Cette année l'équipe a accompagné une personne dans la mise en place d'une mesure de curatelle.

3.5 ACTIVITES SOCIALES



- SAVS seulement
- ESAT
- SAVS et activités avec asso exterieures
- Travail en milieu ordinaire
- Autres (stage, formation..)

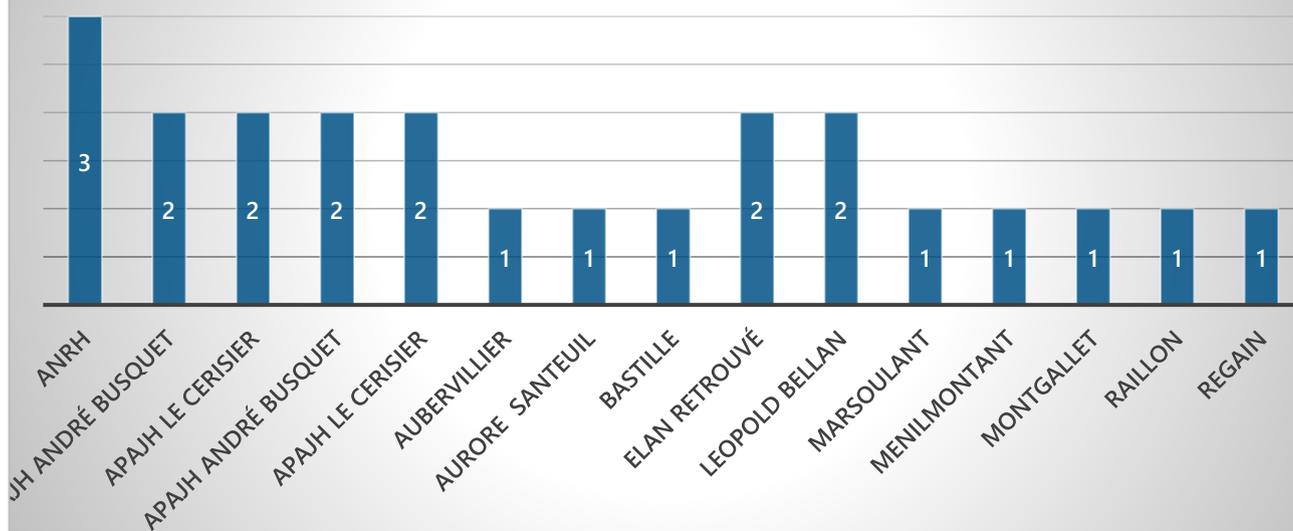
Pour la grande partie des bénéficiaires, cette année encore, La Fondation Maison des Champs était le seul lieu de socialisation.

L'équipe veille au maximum à proposer aux bénéficiaires de varier leurs lieux de socialisation. Elle va chercher avec eux, dans le droit commun, des lieux qui pourront les accueillir au même titre que n'importe quel citoyen. Il n'est toutefois pas toujours aisé de trouver de tels lieux et bien souvent ce sont les bénéficiaires eux-mêmes qui peuvent avoir peur de se retrouver dans des lieux étiquetés droit commun. La peur de ne pas être à la hauteur, de ne pas être adapté, du regard de l'autre... peuvent être un vrai frein.

L'équipe, à travers le partenariat, tente de rassurer tout le monde et bien souvent l'accompagnateur social accompagnera le bénéficiaire dans un premier temps pour lui permettre d'investir le lieu. Le SAVS restera un interlocuteur disponible en cas de souci avec le nouveau lieu.

L'activité professionnelle occupe une place importante pour certains, ainsi 19 bénéficiaires travaillent en ESAT et 2 sont dans une démarche de professionnalisation (stage, formation, ou suivi par un chargé d'insertion...).

Répartition des ESAT



3.6 REVENUS

Type de revenus	Nb de bénéficiaires
AAH	15
AAH et salaire ESAT	15
AAH et pension d'invalidité	6
AAH, pension invalidité et revenus ESAT	3
Retraite	5
Retraite et ASPA	1
AAH, pension invalidité+ind pôle emploi	1
Salaire milieu ordinaire	1
AAH et indemnité sécurité sociale	1

La grande majorité des bénéficiaires du SAVS touchait comme revenu soit le minima social AAH en 2024 soit l'AAH et leur salaire d'ESAT. Ils cumulaient à cela l'aide Paris solidarité et les APL.

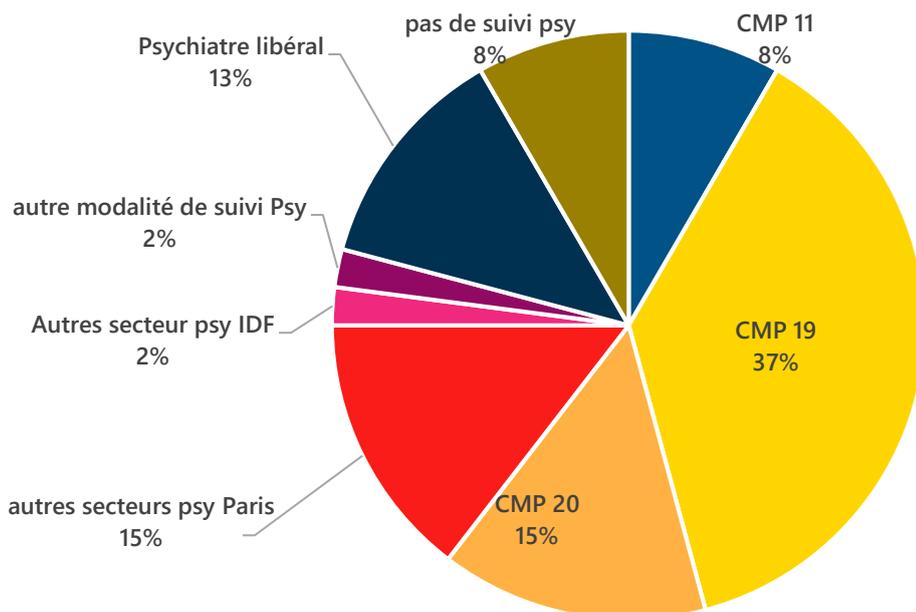
Avec l'avancement en âge, le SAVS accompagne de plus en plus de retraités et l'équipe est amenée à constituer de plus en plus de dossiers « retraite ».

Problème de versement de l'AAH vers 60 ans

En 2024, les bénéficiaires et l'équipe du SAVS ont été confrontés à un problème de taille. Un certain nombre de travailleurs d'ESAT ayant atteint l'âge de la retraite mais dont le projet était de poursuivre leur activité professionnelle ont vu leur AAH s'arrêter du jour au lendemain sans explication. Ils se retrouvaient avec pour seul revenu leur salaire d'ESAT. Il a fallu un certain temps à l'équipe, faute d'informations claires de la part des Institutions, pour comprendre ce qui se passait. En fait les bénéficiaires ayant atteint l'âge de la retraite devaient ouvrir leur droit à la retraite même s'ils poursuivaient leur activité faute de quoi leur AAH était coupée. L'absence de communication sur ce point essentiel, tant auprès des professionnels du SAVS, que de ceux des ESAT et même de certains organismes de tutelles a mis en réelles difficultés des personnes déjà à faibles revenus. Il a fallu alors demander des aides financières exceptionnelles auprès des équipes de l'EPS pour que les personnes puissent continuer à se nourrir correctement et payer leurs charges. Pour certains bénéficiaires l'aide des colis alimentaires fait par le Carrefour des Solidarités a permis de traverser cette mauvaise passe.

Ce dysfonctionnement a été remonté par la directrice lors d'une réunion *zéro non recours aux droits* à l'EPS 10 en présence notamment de la CAF. Cet organisme a expliqué que des courriers avaient été envoyés aux usagers. Face à des personnes qui ne savent pas ou peu lire, qui n'ouvrent parfois pas leur courrier, il est vraiment dommage que l'information ne soit pas transmise aux équipes accompagnantes. Ceci permettrait d'éviter des moments de fortes angoisses pour les personnes, du temps de recherches aux équipes et des demandes d'aides financière à la Ville déjà beaucoup sollicitée. Le SAVS demande depuis longtemps un interlocuteur privilégié à la CAF pour pouvoir obtenir rapidement ce type de renseignement mais n'y est à ce jour pas parvenu.

3.7 TYPE DE SUIVI PSYCHIATRIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



Certains bénéficiaires du SAVS cumulent plusieurs modes de suivis psychiatriques. Bien souvent ils peuvent être suivis à la fois à l'hôpital et en CMP. Nous avons alors favorisé le prescripteur dans ces statistiques.

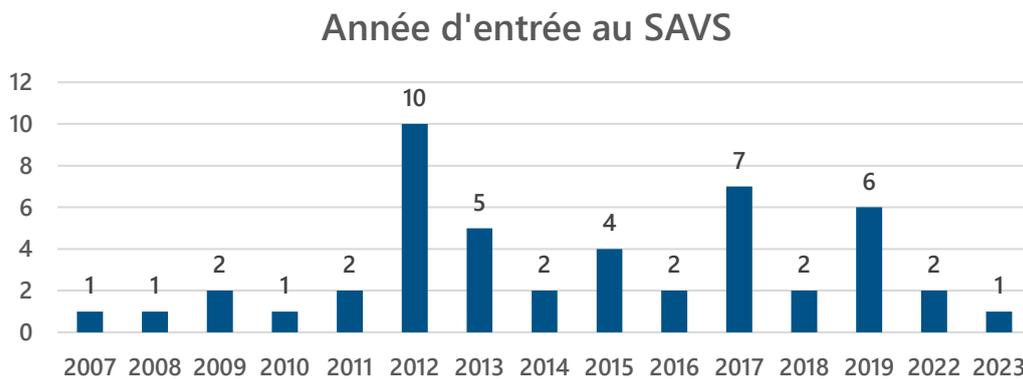
Focus sur les CMP du 19^{ème} arrondissement :

CMP	Belleville	Crimée/Rosa Park
Nombre de personnes accompagnées	7	11

La majorité des bénéficiaires du Service était suivie en CMP parisien, en effet 75 % sont accompagnés par leur secteur. Lorsque c'est possible l'équipe incite les bénéficiaires à être suivis par le CMP proche de chez eux pour bénéficier de l'étayage d'une équipe soignante aux regards multiples (infirmiers, psychologues, psychiatres, diététiciens...). Toutefois, l'état actuel de la psychiatrie et son manque de moyens posent de réelles difficultés aux bénéficiaires et à l'équipe. De nombreux psychiatres partent des CMP ou ne sont pas remplacés pendant plusieurs mois voire plusieurs années, c'est notamment le cas du CMP Belleville pôle 26 du GHU. Les bénéficiaires n'ont alors plus de médecin psychiatre référent. Leurs ordonnances sont souvent renouvelées pour de longs mois sans suivi et leurs médecins généralistes (pas spécialisés dans ce type de pathologies), lorsqu'ils en ont, prennent le relai. Lorsque l'on sait qu'un mauvais dosage de traitement peut mettre à mal des années de stabilité psychique, on se rend compte que tout ceci est très inquiétant pour les bénéficiaires. Parallèlement à cela l'équipe éducative se retrouve sans interlocuteur en cas de difficultés. Il faut alors passer par les Urgences, elles aussi débordées faute de moyens. Le SAVS n'est pas un lieu de soins et n'a pas les compétences pour prendre le relais de la psychiatrie. Pour être efficient un suivi doit se faire par un travail fort avec le soin. Ce manque de moyens de la psychiatrie a donc un effet direct sur le travail du SAVS et inquiète l'équipe.

Dans le dernier trimestre 2024, le CMP du GHU 25 a déménagé de la rue de Crimée à Rosa Park. Ce changement a demandé aux bénéficiaires de l'adaptation. L'équipe du SAVS les a accompagnés dans ce changement en les accompagnant les premières fois pour repérer le trajet.

3.8 ANCIENNETE



L'ancienneté moyenne est de presque 10 ans pour les personnes suivies par le SAVS en 2024, l'absence de nouvelles entrées au SAVS a rallongé la durée d'accompagnement,

Les personnes accompagnées le sont pour de longues durées. Ceci s'explique par les types de pathologies. En effet, si la maladie psychique peut être stabilisée on ne peut pas encore en guérir, les personnes vivent donc avec les troubles toute leur vie. Ils ont besoin de soutien en continu. Ils sont nombreux à dire qu'ils ne s'imaginent pas vivre sans le soutien du SAVS de peur que les angoisses prennent plus de place dans leur vie sans cet accompagnement.

Dans leur vie qui est souvent chaotique, parfois rythmée par des moments de crises, le SAVS semble être un repère important et rassurant auquel se raccrocher.

D'autre part, pour qu'il soit efficace, un suivi SAVS doit être basé sur une relation de confiance qui permettra de faire un travail en profondeur. Cette relation met du temps à se construire, ce qui explique en partie la durée de l'accompagnement.

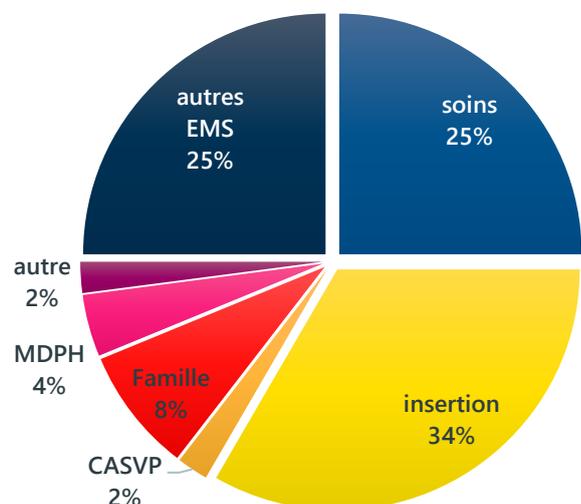
C'est pour ces raisons que le SAVS a un turn-over faible.

3.9 ORIENTATION VERS LE SAVS

La majorité des bénéficiaires qui sont suivis au SAVS a été orientée par un partenaire. Ils sont très peu à avoir pris contact directement avec le Service via leur orientation MDPH.

C'est souvent le travail d'orientation effectué en amont par le partenaire qui facilite le bon déroulement de l'accompagnement. C'est par ce que les personnes ont réfléchis leur projet en amont, qu'elles ont une bonne représentation du SAVS qu'elles vont adhérer au Service sur du long terme.

C'est le travail de partenariat qui permet au SAVS d'avoir de nombreuses orientations. Cette année encore de nombreux partenaires ont appelé pour orienter des personnes qu'ils accompagnaient.



Tableaux détaillés des origines d'orientations institutionnelles.

Soin	
Organisme orienteur	Nombres de personnes orientées
CMP	7
Hôpitaux	2
Autre organisme de soin	2
Psychiatre libéral	2
Total	13

Insertion	
Organisme orienteur	Nombres de personnes orientées
ESAT	11
Cap Emploi	3
Centre Alexandre Dumas	1
SAIPPH	1
Total	16

Etablissements Médicaux sociaux	
Organisme orienteur	Nombres de personnes orientées
ACT	1
Association les Enfants du Canal	1
Autres SAVS	1
Esperance Paris	1
Foyer d'hébergement	1
ETAPE	1
MASP	5
SAMSAH	2
Total	13

Autre	
Organisme orienteur	Nombres de personnes orientées
UNAFAM	1
Total	1

4 ACTIONS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL MENEES REALISATION DES PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISES

PREAMBULE

Pour expliquer au mieux le travail d'accompagnement et de soutien que propose le SAVS, rien de mieux que la parole d'une bénéficiaire. M-F nous livre ici son témoignage :

« Cette année 2024 m'a beaucoup apporté au SAVS surtout en aide administrative et dans ma vie personnelle.

Julie ma référente m'a beaucoup aidé sur le plan logement (me sentir mieux chez moi), santé (gynéco et soins en piscine) et également sur le plan dentaire.

J'ai pu également fait des sorties :

- *Journée à la mer, Houlgate*
- *Assemblée Nationale (visite et assister à une séance)*
- *Visiter des musées et expositions.*

J'ai également apprécié les goûters du début d'année au SAVS (dont le repas de Noël, goûter de Noël et du nouvel an) et également j'ai participé au bal d'été au Rosa bonheur des buttes Chaumont en juin dernier.

J'ai également participé aux groupes d'expression du SAVS où j'ai été la secrétaire de Delphine, la Directrice. »

4.1 LES VISITES A DOMICILE

Visites à domicile en 2024	
Nombre de personnes ayant bénéficié de visites à domicile.	29
Nombre total de visites à domicile effectuées	290

Le nombre de visites à domicile a légèrement baissé en 2024 (il était de 316 en 2023).

Cette baisse est sûrement liée à l'arrêt d'un des pleins temps d'accompagnatrice sociale et son passage à mi-temps thérapeutique. Les autres accompagnatrices sociales ont pris le relais mais en continuant de se suivre les personnes dont elles sont déjà référentes elles ont donc favorisé les rendez-vous au service lorsque c'était possible.

La visite à domicile peut avoir plusieurs buts, et il est souvent difficile pour les personnes souffrant d'un handicap psychique d'habiter leur logement, de se l'approprier. Il est certain que l'équipe du SAVS joue un rôle important pour aider les personnes à se sentir bien chez elles, à s'y poser. Cela peut passer par un peu de rangement, des conseils de décoration, du temps passé à domicile autour d'un café, dans l'accompagnement et le suivi de travaux...

La visite à domicile peut aussi permettre de maintenir et d'entretenir le lien de confiance, notamment lorsqu'une personne est dans un état psychique l'empêchant de sortir de son domicile. Toutefois, il faut parfois repousser l'action à faire pour ne pas bousculer trop rapidement les repères des personnes.

Si la visite à domicile est un outil fort dans l'accompagnement du SAVS, elle reste un outil délicat. Elle n'est jamais imposée et se fait en fonction de la situation de la personne, de son état et du contexte. Il n'est pas aisé de rentrer dans l'intimité d'une personne. Il faut trouver la juste place, le bon positionnement pour gérer cette proximité tout en étant respectueux. Ainsi ce mode d'intervention ne peut pas être proposé à tout le monde. Les visites à domicile sont pensées en équipe. Parfois il semble important d'installer des garde-fous comme s'y rendre à deux ou avec un partenaire.

Si elle est un atout fort, la visite à domicile doit être pensée tout au long de l'accompagnement pour ne pas risquer de mettre à mal le lien de confiance, base de tout le travail du SAVS.

4.2 LES ENTRETIENS PERSONNALISES

Quantification des entretiens individuels - 2024	
Nombre de personnes ayant bénéficié d'entretiens individuels	48
Nombre total d'entretiens effectués	2 331

L'entretien individuel est un pilier de l'accompagnement. Temps privilégié avec le référent, il permet d'avancer sur un dossier ou simplement de prendre le temps de discuter. Il permet de nouer le lien de confiance et à la personne de se sentir reconnue. Lorsqu'il est planifié à l'avance il donne un repère temporel important et peut rythmer le quotidien de personnes n'ayant pas d'activités.

Toutefois, il n'est pas toujours planifié. En effet, le référent social reste disponible pour recevoir la personne à sa demande, ou lorsque la situation sociale, administrative ou psychique l'exige. C'est cette souplesse et ces différents modes d'entretien qui permettent un accompagnement global de la personne. C'est grâce à ceci, entre autres, que les bénéficiaires voient le SAVS comme un lieu ressource et rassurant.

Les entretiens peuvent être réalisés par l'ensemble de l'équipe dans des contextes et selon des besoins différents. Par exemple lors de l'élaboration, la rédaction et la signature du projet d'accompagnement social personnalisé, le bénéficiaire est reçu par sa référente sociale mais également par la psychologue et la directrice du Service. Toutefois c'est majoritairement le référent social qui reçoit la personne en entretien.

Lors de l'absence de certains professionnels nous nous rendons compte que les personnes qui n'ont plus de référent social peuvent se sentir perdues. Si l'accompagnement est avant tout un travail d'équipe, car c'est à travers l'équipe que l'accompagnement est discuté et pensé, le rôle du référent social est plus qu'essentiel pour les personnes accompagnées. Interlocuteur privilégié, il est le garant du projet personnalisé de la personne. C'est avec lui surtout que le lien de confiance va se construire. Il prendra le temps d'écouter la personne notamment lors des entretiens individuels.

En 2024, l'équipe a fait plus d'entretiens individuels qu'en 2023, il est important de noter que cette année, l'équipe a compté les entretiens à distance (par téléphone ou en visio) en plus des entretiens physiques. Cette modalité d'entretien souple permet d'être en lien avec les bénéficiaires malgré la distance (hospitalisation, vacances...) ou pendant des épisodes de fortes angoisses qui peuvent empêcher les bénéficiaires de se déplacer. Cette modalité peut aussi être moins envahissante pour les bénéficiaires que le face à face. Il répond à une réelle demande des bénéficiaires.

Si le téléphone permet d'inventer de nouveaux modes de relations il est important de l'accompagner de limites. En effet, la tentation de joindre le SAVS et son référent 7/7j et 24/24h est grande pour certains bénéficiaires. De tels comportements ne peuvent pas être acceptés et là encore le cadre va permettre de

contenir et rassurer. Il va permettre également de garantir de bonnes conditions de travail aux professionnelles et prévenir l'usure professionnelle.

Lorsqu'un nouveau bénéficiaire intègre le Service, les entretiens posent les bases. Ils permettent de découvrir les personnes, de comprendre leurs difficultés et de cibler leurs besoins.

Nombre d'entretiens annuels	Nombres de personnes reçues
De 150 à 205	2
De 100 à 150	3
De 91 à 100 entretiens	1
De 81 à 90 entretiens	2
De 71 à 80 entretiens	1
De 61 à 70 entretiens	2
De 51 à 60 entretiens	4
De 41 à 50 entretiens	6
De 31 à 40 entretiens	9
De 21 à 30 entretiens	10
De 11 à 20 entretiens	6
De 1 à 10 entretiens	2
Aucun entretien	0
Total	48

Avec la signature annuelle du projet personnalisé, les bénéficiaires sont reçus au moins 3 fois en entretien par un membre de l'équipe.

4.3 LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL MENEES A L'EXTERIEUR

Quantification des accompagnements sociaux menés à l'extérieur - 2024	
Nombre de personnes ayant bénéficié d'accompagnements sociaux extérieurs	31
Nombre total d'accompagnements effectués	500

31 personnes ont bénéficié d'accompagnements extérieurs en 2024, c'est un peu plus qu'en 2023.

L'équipe a pour objectif l'autonomie des personnes. Elle travaille cet axe et fait en sorte que les personnes se rendent le plus possible seules à leur rendez-vous extérieurs (médicaux ou administratif, achats...).

Pour arriver à ce que les personnes aillent seules à leur rendez-vous extérieur, le référent prépare le rendez-vous, regarde le trajet avec la personne, la rassure sur ses capacités, répond à ses questions, si besoin elle appelle le professionnel qui va le recevoir... d'autre part il est dit à la personne qu'elle peut joindre l'équipe en cas de souci.

Tout cet étayage a permis que les personnes puissent se rendre seules à leur rendez-vous.

4.4 LES ACTIONS DE COORDINATION MEDICO-SOCIALE

Quantification de coordination médico-sociale - 2024	
Nombre de personnes ayant bénéficié de coordination médico-sociale	45
Nombre total d'actes de coordination médico-sociale	1 089

Le décret du 11 Mars 2005 relatif aux conditions d'organisation et de fonctionnement des services d'accompagnement à la vie sociale et des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, met en avant le rôle primordial que doit jouer les SAVS dans la coordination. C'est encore ce qu'a fait le SAVS en 2024. Ce chiffre est stable par rapport à 2023.

En 2024, le SAVS a effectué 1 089 actions de coordination médico-sociale, qu'il s'agisse de réunions, d'échanges téléphoniques, de courriers, de notes sociales, de rendez-vous extérieurs...

Nombre d'actions de coordinations sociales	Nombre de personnes concernées
272	1
124	1
50 à 99	4
31 à 49	4
21 à 30	4
11 à 20	6
1 à 10	25
Aucun acte de coordination	3
Total	48

Ce travail a permis un meilleur accompagnement global des personnes.

4.5 LE PARTENARIAT

Fort de ses années d'existence, le SAVS a su se faire connaître et a pu développer un travail partenarial important.

Voici une liste non exhaustive des partenaires du Service classés par catégorie.

SOINS	
CMP 13 ^{ème}	Médecins généralistes
CMP Belleville	EPOC
CMP Crimée	CMP Square des cardeurs
CMP Saint-Eloi	Hôpital Pitié Salpêtrière
CMP Servan 11 ^{ème}	CRIPS ile de France
CMP Télégraphe	CMP L'Espagnol
CMP Turbigo	CMP République
Hôpital Sainte Anne	Le Bus dentaire de la CPAM
Psychiatres en libéral	GHU Lasalle
SAMSAH et SAVS parisiens	Centre dentaire de la Croix Rouge
Infirmiers libéraux	Fondation Hospitalière Sainte-Marie Paris 14 ^{ème}
CPAM	Equipe Spécialisée Alzheimer FMDC
SSIAD Fondation Maison des Champs	Centre Primo-Levi
Laboratoire d'analyse Jourdain	Ergothérapeute de la FMDC
Hôpital Georges Pompidou	Hôpital de Jour de l'Elan Retrouvé
CPAM	

INSERTION	
ESAT Ménilmontant	ESAT Santeuil
Ateliers thérapeutique Hubert Mignot	ESAT Bastille
SAIPPH	ESAT Ecodair
Club House	ESAT d'Aubervilliers
ESAT André Busquet	ESAT ANRH
ESAT Berthier	ESAT Anne-Marie Rallion
ESAT de l'Elan Retrouvé	ESAT de Montgallet
ESAT Le Cerisier	ESAT Seguin
ESAT Léopold Bellan	ESAT Anais
ESAT Regain	

ACTIVITES	
ANCV	Centre Paris Anim' Mathis
Grand Palais	Musée du Louvre
Sylvie Marini (socio esthéticienne)	Le 104
Théâtre Chaillot	Cité de La Villette
Séjours adaptés	Paris Musée
Sensations Inclusives	Les bibliothèques du 19 ^{ème} arrondissement
Rosa Bonheur	

SOCIAL	
Assistants sociales en CMP	Resto du Cœur
CASVP	Services sociaux Bailleurs Sociaux
Service social CAF	Service social CRAMIF
MDPH	Service de curatelle ATFPO
Secours Catholique	Solidarité Sida
Service de curatelle Œuvre Falret	Service de tutelle UDAF de Paris
Service de mesure de protection GAG 19	Olga Spitzer (protection de l'enfance)
Service AEMO	Mandataires judiciaire privé
Service de mesure de protection ADIAM	Gardiens des Bailleurs sociaux
Point d'accès aux droits	

AUTRES	
ACSP (association proposant des petits travaux)	Ecole d'ASS de la CRAMIF
CAEPSY	Mairie du 19 ^{ème}
Services d'aide à domicile (FMDC, AMSAD...)	Paroisse Saint François d'Assise
Résidence appartement Chauffournier	IRTS Parmentier
Carrefour des solidarités	Centre de formation INFA

Le SAVS a de nombreux partenariats mais très peu de ces derniers sont formalisés par des conventions. Il est important de noter qu'en 2024 une convention est signée entre le GHU Pole 25 (CMP Crimée/Rosa Park) et le SAVS. Elle institutionnalise un travail partenarial déjà mis en place depuis de nombreuses années et permettra en cas de départ de personnel que le travail commun puisse se poursuivre.

Ce sont ces partenariats qui permettent un accompagnement global de la personne. En travaillant avec les partenaires, l'équipe prend le bénéficiaire dans son entièreté. Avec eux, il apporte une réponse commune en permettant de traiter l'ensemble de la situation et de rassurer l'usager. Pour être efficace il faut un bon travail de coordination pour éviter de morceler les personnes et les situations car nous accompagnons des gens qui ont tendance à cliver du fait de leur pathologie.

5 LES ACTIVITES

Temps d'accueil collectif, ateliers, sorties extérieures, ateliers de médiation artistique.

5.1 QUANTIFICATION DES INSCRIPTIONS AUX TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIFS ET SORTIES CULTURELLES EXTERIEURES.

En plus du suivi individuel, le SAVS propose des temps collectifs.

Ces temps collectifs ont lieu lors d'un accueil libre hebdomadaire du mardi au vendredi de 16h00 à 19h00 (18h00 pour le vendredi) mais également lors d'activités et de sorties les samedis.

Depuis 2019, à la demande des bénéficiaires, le temps d'accueil a été prolongé d'une heure. Sur une suggestion de la boîte à idées et après échange en groupe d'expression, il a été décidé que l'accueil libre du mercredi commencerait à 15h et non plus à 16h.

Les temps d'accueil libre permettent aux bénéficiaires de :

- 🏠 Rompre leur solitude
- 🏠 Se donner rendez-vous entre eux pour partager, rire... et ainsi tisser des liens d'amitiés pour certains
- 🏠 Décompresser de leur journée
- 🏠 Venir rencontrer les professionnels de façon informelle ou formelle en demandant un rendez-vous
- 🏠 Calmer des angoisses fortes

Lors de ces temps d'accueil libre, des membres de l'équipe du SAVS sont présents pour réguler le groupe et s'assurer que tout se passe bien. C'est aussi l'occasion pour eux de discuter de façon informelle avec les bénéficiaires. Cela permet de prendre des nouvelles et d'échanger sur le quotidien des personnes accompagnées. Ces moments viennent souvent appuyer le travail fait individuellement. Il n'est d'ailleurs pas rare que des rendez-vous individuels soient pris lors de ces temps d'accueil.

Bien souvent ces moments sont médiatisés pour faciliter la parole, la détente... Les bénéficiaires sont ainsi invités à participer à des jeux, faire des mandalas...

Cette année, il y a eu 1473 participations à une action collective. 43 personnes ont participé au moins à un temps collectif. Cela leur a permis d'être en relation avec les autres, de nouer un tissu social dans un cadre rassurant.

Pour rappel, 22 personnes accompagnées par le SAVS n'ont pas d'autres activités en dehors du Service. Le SAVS reste donc leur lieu principal de socialisation.

Nombre de participation à des temps collectifs	Nombre de personnes touchées
De 121 à 200	3
De 100 à 121	2
De 61 à 100	3
De 21 à 60	10
De 1 à 20	25
Aucune participation	5
Total	48

Focus sur les sorties extérieures et événements FMDC

Cette année encore le SAVS a proposé des activités variées afin de toucher un maximum de personnes. 76 sorties extérieures ou événements du SAVS ont été organisés par l'équipe.

Il y a eu 512 participations.

Les activités (hors ateliers) ont accueilli en moyenne 6.73 bénéficiaires en 2024.

Activités par genre	Nombre	Nombres de participations
Expositions	25	105
Balades (banlieue, Paris plage, bois, marché de Noël...)	19	91
Repas restaurant	4	47
Compétitions sportives	3	40
Spectacles (concert, danse, cirque, théâtre...)	10	103
Evènements quartier (fête de quartier, opération nettoyage...)	3	8
Evènements FMDC (Bal, restaurant...)	12	119
TOTAL	76	512

Les sorties extérieures sont l'occasion de se confronter au monde et d'intégrer les codes de vie en société. Ils permettent à l'équipe de travailler l'engagement, l'organisation. Les bénéficiaires s'y inscrivent et doivent y être présents à l'heure...

Les sorties extérieures permettent également d'inclure les personnes dans la vie sociale de la Cité. En tant que parisiens ils vivent au milieu d'un foisonnement culturel. Ils peuvent ainsi, comme nous le faisons tous, échanger avec leur entourage sur le dernier spectacle à la mode, vu avec le SAVS, ou leur conseiller une exposition.

5.2 LES ATELIERS DE MEDIATION ARTISTIQUE, SPORTIVE ET CULTURELLE ET PROJETS AU SAVS.

9 ateliers ont été proposés en 2024 :

- 🏠 Atelier Mythos
- 🏠 Bien-être
- 🏠 Atelier numérique
- 🏠 Atelier cuisine
- 🏠 Dessous des images
- 🏠 Jardinage à la Villette
- 🏠 Groupe de discussion
- 🏠 Expression plastique
- 🏠 Activité marche

Le choix des ateliers se fait sur proposition des bénéficiaires ou des membres de l'équipe en fonction de leurs compétences, appétences et observations des besoins des usagers.

Focus sur l'atelier numérique

En 2024, l'atelier Numérique a pris un tournant développer une activité autour du jeu vidéo Sims 4. Stéphanie Perruchet, psychologue clinicienne nous explique un tel choix d'activité.

« Pourquoi un atelier jeu vidéo au SAVS ?

Dans notre service, nous observons souvent combien les symptômes psychiques et cognitifs des pathologies psychiatriques (schizophrénie, dépression sévère, psychose maniaco-dépressive...) peuvent retentir dans le quotidien des personnes que nous accompagnons. Par exemple, leur volonté peut être atteinte (aboulie) et impacter les gestes de tous les jours ou bien l'on peut retrouver chez elles, une difficulté à entreprendre des actions (apragmatisme). Ainsi, entretenir le logement, faire les courses, se préparer à manger devient

difficile. Et chez certaines, nous rencontrons un syndrome de Diogène. Ce syndrome porte le nom du philosophe Diogène (qui dormait dans une jarre et ne se souciait ni de son apparence ni de son hygiène corporelle) pour qualifier, l'enfermement de certaines personnes dans leurs lieux de vie, lié la plupart du temps à une incurie. Elles se clochardisent à l'intérieur même de leur logement. C'est pourquoi avoir un toit ne signifie donc pas pouvoir l'habiter.

Nous remarquons également une difficulté à être dans l'altérité (le lien à soi et à l'autre). La relation à autrui peut ainsi s'avérer compliquée, avec un sentiment d'incommunicabilité, des modes interprétatifs de type défensif/agressif, ce qui peut avoir pour conséquence d'importantes situations d'isolement social. On parle alors d'une maladie du lien à l'autre.

Dans notre service, les missions d'accompagnement social peuvent alors revêtir plusieurs aspects : soutien administratif, visites à domicile et appui dans le logement, accompagnement aux rendez-vous médicaux et prévention de la santé, activités proposées sur le lieu d'accueil du SAVS...

L'atelier numérique avec les Sims 4 a ainsi pris place depuis plus d'un an, dans le cadre des activités que nous proposons. Ces lieux d'expressions favorisent la subjectivité des personnes que nous accompagnons et l'atelier numérique est un pas supplémentaire pour travailler, avec des objets et espaces virtuels, les questions de l'habitat et du rapport à l'autre.

En effet, il s'agit de jouer avec un jeu vidéo de simulation de vie dans lequel on peut créer des personnages (avatars) et construire et décorer des maisons. La personnalisation de l'apparence des avatars est d'une grande liberté et utilise beaucoup de détails allant jusqu'à la position des grains de beauté, taches de rousseurs ou tatouages par exemple. On peut également configurer les traits de caractère, les aspirations et les compétences de l'avatar. Il y a aussi un mode construction et aménagement, qui offre une grande variété d'options pour personnaliser l'architecture et organiser l'intérieur des maisons. Les joueurs contrôlent les activités quotidiennes de leurs Sims, comme manger, dormir, se laver, se divertir et interagir avec d'autres Sims (avatars joueurs ou non joueurs). Les besoins des personnages doivent être satisfaits pour qu'ils restent heureux et en bonne santé. Le principe du jeu est donc de simuler la vie quotidienne de l'avatar en utilisant un mode interactif et narratif.

Le choix de ce média est un vrai pari car il s'agit de personnes adultes qui n'ont pas ou peu d'expérience avec les jeux vidéo. Certaines n'ont pas souhaitées participer à l'atelier car cela a pu leur renvoyer un aspect infantile, quant à d'autres, c'est un désintérêt, voire un refus des technologies numériques. Soulignons que d'après la dernière étude du SELL (Syndicat des Editeurs de Logiciels de Loisirs) datant d'octobre 2024, l'âge moyen des joueurs de jeux vidéo en France est de 39 ans et que nous sommes 38,3 millions à jouer, dont 75% au moins une fois par semaine.

Nous sommes deux intervenantes (une éducatrice et une psychologue) à animer l'atelier qui est bimensuel. C'est un groupe ouvert, c'est-à-dire que les personnes peuvent intégrer l'atelier en cours d'année et en partir si elles le souhaitent. Pendant l'activité, sur un seul ordinateur et à tour de rôle, les participants jouent avec leurs avatars. Ils sont donc acteurs et spectateurs. En effet, le jeu est projeté sur grand écran, ce qui permet de voir tous ensemble et en même temps la partie.

La création de leurs avatars se fait pendant un temps individuel. C'est un moment assez ludique de découverte du jeu. En sanskrit le terme « avatâra » signifie descente du ciel, c'est donc l'incarnation d'une divinité sur terre. On entend bien ici l'importance du mot incarnation car il s'agit dans le jeu vidéo, d'incarner numériquement un personnage. Autrement dit, il s'agit de créer un double numérique qui représente le joueur dans un espace virtuel. La personne peut s'identifier à l'avatar et projeter un peu d'elle en lui.

L'univers des Sims se développe essentiellement dans l'interaction narrative, même s'il ne propose pas de récit à proprement parler. Le joueur peut ainsi développer des sentiments envers son avatar numérique ou avec ceux avec lesquels il interagit. Le joueur crée ainsi un être unique dans lequel il pourra déposer et mettre en scène certaines de ses parts subjectives.

En effet, l'être humain est avant tout un « être technique » qui façonne ses interactions avec son environnement en créant des outils sur lesquels il externalise des propriétés de son corps (Leroi-Gourhan, 1964). Utiliser un objet, c'est donc « faire corps » avec lui. Ce processus constitutif de notre humanité, appelé exo darwinisme, s'opère par projection, depuis nos organes vers l'outil, de nos capacités d'adaptation, au travers d'un processus d'« appareillage » avec l'objet (Serres, 2001).

On peut ainsi parler d'hybridation aux objets ainsi qu'aux objets numériques comme les jeux vidéo.

Dans les Sims, l'appareillage au jeu nécessite d'utiliser et manipuler une souris. La prise en main requiert donc une certaine dextérité. Nous proposons à certains des participants de contrôler nous-mêmes et sur leurs indications, leurs avatars avec la souris. Car bien que l'interface du jeu soit conçue pour être intuitive et facile à utiliser il y a beaucoup d'indicateurs présents sur l'écran, ce qui peut être complexe pour certains participants.

Mais le groupe est aussi un support permettant d'aider dans l'utilisation et l'appropriation de l'outil vidéo-ludique (utilisation de la souris et apprentissage des fonctionnalités du jeu) et pour aider dans les décisions concernant les interactions entre l'environnement virtuel et les avatars. Nous veillons à ce que les commentaires ne soient ni intrusifs, ni directifs. Le collectif est un soutien qui permet de développer l'écoute et l'altérité. Dans cette dynamique groupale, le jeu vidéo facilite ainsi l'échange et le partage d'une expérience commune entre nous, en favorisant divers processus psychiques et cognitifs.

A travers ce jeu vidéo, il devient possible pour les personnes que nous accompagnons d'expérimenter, dans un espace rassurant, les modalités d'interactions sociales entre avatars, c'est-à-dire entre des personnages joueurs et non joueurs. Autrement dit, les réactions de leurs avatars face aux autres personnages du jeu, permettent d'accompagner leurs mouvements pulsionnels (libidinaux ou agressifs) à l'intérieur d'un groupe contenant et bienveillant. Cela leur permet également d'aménager dans le jeu, les conditions pour créer un lieu de vie virtuelle et nous savons combien pour elles, cela peut être difficile de penser un espace à vivre et d'en prendre soin. Les Sims favorisent ainsi la possibilité de se représenter psychiquement et grâce à l'hybridation au numérique, un lieu de vie singulier. Ce n'est pas rien au regard de la précarité psychique des personnes que nous accueillons au SAVS. »

5.2.1 Projets activités phares de 2024

🏠 Atelier Marche et participation à l'Odyssea

En 2024 le SAVS a mis en place une activité marche afin d'inviter les bénéficiaires à faire un peu d'effort physique tout en s'appropriant la ville. Il a donc été décidé que le groupe se promènerait dans le quartier d'un des participant pour que ce dernier puisse le présenter aux autres. 13 ateliers marches ont été organisés cette année en s'adaptant à la météo, ils ont réuni plus de 50 participations.

Les participants ont donc arpenté les rues des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissement à leur rythme.

Pour rendre la chose plus sportive et plus challengeante, nous avons proposé au groupe de participer à la course Odyssea qui aide à financer la recherche contre le cancer du sein. Cette course réunit des milliers de marcheurs et de coureurs, pour les bénéficiaires du SAVS c'était un grand défi ! Outre les 5km d'efforts il fallait faire face à cette foule très impressionnante pour des personnes qui peuvent être agoraphobes ou qui sont en difficulté dans le lien. Ils étaient donc 5 bénéficiaires avec 2 accompagnatrices sociales à s'élancer et permettre d'offrir plus de 140 € pour la recherche.

Cet évènement fut aussi un moyen pour l'équipe de faire de la prévention et rappeler l'importance d'être suivi sur le plan de la santé.

🏠 Les Jeux Olympiques et Paralympiques

Comme tous les parisiens les bénéficiaires du SAVS ont pu profiter des Jeux. Grâce à la billetterie solidaire ils ont pu assister à la demi-finale femme de basketball, à un match de cécifoot et à deux séances de para-athlétisme. Au total, 16 bénéficiaires ont assisté à une épreuve des Jeux Olympiques avec le SAVS. Pour ceux qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas se rendre dans les stades, le SAVS projetait les épreuves régulièrement au Service sur grand écran. Cela permettait à tous de profiter des Jeux dans un cadre plus calme et sécurisant qu'au milieu de la foule.

Le Service étant proche de la Porte de Pantin, nous avons pu profiter des différentes animations des Maisons des pays et du Club France mais également des courses cyclistes en nous y rendant en groupe.

Enfin pour prolonger un peu la fête un groupe s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville au mois de septembre 2024 pour voir l'exposition « Les Jours Heureux ».

Sur le plan organisationnel, l'équipe du SAVS s'était préparée à différents scénarios en essayant d'anticiper les possibles difficultés. Les congés d'équipe ont été attribués en fonction des lieux d'habitations de chaque salarié pour limiter les longs trajets durant les Jeux. Dans le même esprit les rendez-vous non urgents éloignés ont été déplacés avec l'accord des bénéficiaires. L'ensemble des hypothèses et leur solution avaient été consignées dans une PCA spéciale.

L'équipe a pris régulièrement des temps d'échange lors de rendez-vous individuel ou lors des groupes d'expression pour répondre aux questions et inquiétudes des bénéficiaires tout en leur donnant des informations transmises par les autorités.

4 bénéficiaires ont également pu assister avec la directrice à la réunion public organisé à la Mairie du 19^{ème} sur ce sujet.

Le SAVS a travaillé au cas par cas l'adaptation de la vie quotidienne des bénéficiaires en fonction des lieux d'habitations, des occupations en journées, des moyens de transports mais également des inquiétudes et angoisses face à un tel évènement. Pour les bénéficiaires fortement angoissés (par la possible menace terroriste, par la foule, par le bruit, par les changements d'habitudes...), l'équipe les a invités à quitter Paris le temps d'un séjour de vacances.

Force est de constater que l'organisation des Jeux a été suffisamment anticipée par la ville mais aussi par l'équipe du SAVS, c'est grâce à cela que les Jeux ont été une fête pour les bénéficiaires et l'équipe au même titre que le reste de la population.

🏠 Séjour

En Septembre 2024, le SAVS a organisé un séjour de 5 jours à Antibes. Ce séjour a été proposé à 6 bénéficiaires. Le groupe a construit avec l'équipe le projet afin de se l'approprier, s'y préparer et être responsabilisé. Les participants ont été choisis en fonction de leur projet personnalisé, de la dynamique de groupe et de leur possibilité de s'inscrire dans un tel projet. L'équipe a veillé à ne pas proposer ce séjour aux bénéficiaires qui étaient partis en 2022 à la Rochelle pour qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent accéder à ce genre de projet.

Les séjours demandent aux bénéficiaires de sortir de leurs habitudes, de changer leur routine qui bien souvent a une fonction rassurante forte pour eux. D'autre part, cela leur demande de s'adapter à l'autre en partageant plus de temps collectifs. Malgré la préparation de l'équipe il arrive que la pathologie prenne le dessus et empêche un tel projet de se réaliser. Ainsi ils ne sont finalement que 6 à être partis, un bénéficiaire ayant en effet annulé sa participation le jour de départ, ne pouvant faire face à l'angoisse.

Si ce séjour a été cofinancé par l'Agence National des Chèques Vacances (ANCV) permettant une participation moindre de la part des bénéficiaires, il semblait cependant essentiel de leur demander une participation pour qu'ils soient dans la réalité et qu'ils aient conscience du coût d'un séjour.

Diane Koch et Sonia En Naouali, accompagnatrices sociales, organisatrices du séjour nous partagent leurs témoignages et ceux des bénéficiaires.

« Le souhait d'effectuer un séjour ensemble est une demande que les bénéficiaires expriment souvent lors des temps d'échange au SAVS. Cette année, l'équipe du SAVS a proposé au mois de septembre un voyage de 5 jours à Antibes, au bord de la mer méditerranée. Le séjour avait pour but de faire découvrir aux bénéficiaires un nouvel environnement dans lequel passer des moments de plaisir tout en développant de nouvelles compétences.

Le service a proposé à 8 bénéficiaires d'y participer. Le groupe devait être d'une taille suffisante pour créer une dynamique mais pas trop importante pour que chacun puisse y avoir sa place et que les accompagnatrices puissent être disponibles. Sur les 8 personnes prévues, 6 bénéficiaires sont partis. Deux personnes ayant annulé au dernier moment pour des raisons de santé. Sur les 8 personnes, quatre sont travailleurs en ESAT, une est en invalidité et une est à la retraite.

La plupart habitent seuls ou en famille et n'ont pas la possibilité de pouvoir partir en vacances en dehors de leurs cadres familiaux. Ce séjour fut l'occasion de prendre une autre place au sein d'une dynamique de groupe accompagné et encadré de façon bienveillante par les éducatrices du SAVS.

Les mois précédant le départ, les bénéficiaires ont participé à des temps d'échange dans un café pour planifier le déroulement du séjour, établir la liste des affaires à emporter, se renseigner sur la ville, noter les informations pratiques, et tout simplement discuter pour apprendre à mieux se connaître et réussir à se projeter ensemble.

Cette année les chambres étaient partagées par deux personnes. Afin d'accorder des habitudes et des rythmes de vie différents, le SAVS a organisé avant le départ des entretiens avec les binômes. Les entretiens avaient pour but de veiller au respect de chacun et d'établir des règles de cohabitation bienveillante. Comme les repas, préparés par tout le groupe et partagés dans le studio des éducatrices, ces moments en commun ont permis de développer un plus grand souci de l'autre pour chacun d'entre eux. Certains bénéficiaires ont profité du séjour pour rendre visite à un membre de la famille habitant à côté du lieu du séjour. Une bénéficiaire a même proposé à son binôme de l'accompagner.

Les activités prévues à Antibes devaient s'adapter à la fatigabilité et à des rythmes parfois divergents au sein du groupe. L'alternance entre les moments de découverte et les moments de repos a permis de trouver un équilibre pour tout le monde. Le groupe s'est ainsi promené avec une guide dans les petites rues du Vieil Antibes avant de faire des pauses régulières sur les remparts pour admirer des paysages magnifiques. Les bénéficiaires ont également apprécié les moments de détente sur les plages et les visites dans les magasins de souvenirs où ils ont pu acheter des cadeaux et des cartes postales pour partager ce voyage avec leurs proches, leur lieu de travail ou les bénéficiaires du SAVS restés à Paris.

Nous les avons accompagnés à vivre de nouvelles expériences dont ils ne se croyaient pas capables. En leur proposant de partir avec l'institution, nous leur donnions la possibilité de pouvoir développer leur confiance en eux et leur autonomie.

Chacun a rencontré des moments de stress, de gêne qu'ils ont su traverser et dépasser afin de pouvoir profiter du séjour. Grâce à la flexibilité de l'encadrement, ils ont pu trouver leur place au sein du groupe. En allant visiter la ville d'Antibes nous les accompagnons à développer des capacités d'adaptation et d'orientation notamment avec l'utilisation des transports publics hors de la ville de Paris. Bien qu'ils aient été confrontés à certains challenges, les bénéficiaires en parlent comme un moment de plaisir, tous en

retiennent de bons souvenirs et sont demandeurs d'un prochain séjour. L'équipe du SAVS les a aussi découverts sous un autre jour. »

Ce qu'ils en disent :

« C'était formidable, ça a permis de voir la mer de voir le soleil d'être dans un groupe sympa de me faire une copine parce qu'après le séjour, j'ai pu continuer à avoir des contacts et des liens avec ma colocataire. Une autre personne du groupe a pu m'envoyer ses vœux pour la nouvelle année. Cela m'a beaucoup touchée. Parfois, j'avais peur de retarder le groupe à cause de mes difficultés à marcher, mais tout le monde était sympa. Ma valise était un peu lourde mais j'ai été un peu aidée. Ce séjour de quelques jours m'a laissé des bons souvenirs ». Madame S.

« Génial, super sauf la piscine qui était froide. La plage était top. J'ai adoré me baigner. Faire de la cuisine et manger tous ensemble était super. Je ne connaissais pas la côte d'Azur. Antibes était dingue. Je ne connaissais pas le concept d'appart-hôtel. Ça me donne envie de recommencer pour partir en vacances ». Madame C.

« Dans l'ensemble ça a été. La ville d'Antibes était très belle. Le soleil m'a fait du bien. J'ai bronzé un peu. La visite guidée de la ville m'a beaucoup plu surtout les monuments, le port et les magasins. » Monsieur M.

« Ça s'est bien passé. C'était la première fois que j'allais là-bas. On a visité pleins d'endroits qui étaient pas mal. Les chambres aussi étaient bien. La piscine aussi ». Madame J.

« C'était un chouette séjour. On a réussi à aller se baigner. J'ai bien aimé pouvoir voir ma sœur et aller à Marine Land ». Madame C.

Inter SAVS avec le SAVS Cadet

Toujours dans l'optique de travailler l'ouverture vers les autres et l'extérieur de façon plus globale, en 2024 le SAVS de la Fondation Maison des Champs a mutualisé quelques activités avec le SAVS Cadet de la Fondation l'Elan Retrouvé.

Deux activités jeux de société ont été organisées dans les locaux de chaque service en mars et décembre 2024. Il y a eu 28 participations pour les deux Services. Pour le SAVS FMDC ils étaient 8 à participer à ces temps d'échanges.

Ces temps d'activité ont permis d'entamer un partenariat concret qui s'est poursuivie par la mutualisation de l'atelier jardinage que nous organisons à la Villette. Lors des deux derniers ateliers, nous avons invité le SAVS Cadet à venir jardiner avec nous. Ceci à permet de redynamiser un atelier qui semblait s'épuiser sous cette forme. L'envie de connaître de nouvelles personnes a permis à des bénéficiaires de notre Service de s'inscrire pour la 1ere fois à cet atelier.

Ce travail commun se poursuivra l'an prochain avec la continuité de l'atelier jardinage partagé ainsi que d'autre temps de partages. Une convention partenariale devrait institutionnaliser en 2025 un travail déjà bien entamé.

Les temps festifs mutualisés des Services d'Action Sociale et Solidaire

En 2024 des activités ont été mutualisées avec les autres service de l'Action Sociale et Solidaire qui accompagne des personnes âgées (sorties culturelles et temps festifs).

Ces temps conviviaux permettent de rompre la solitude. La mixité avec les personnes âgées permet aux personnes du SAVS d'être valorisées. En effet, lors de ces événements ils ont pu aider une personne à se déplacer en leur tenant le bras, aller leur chercher quelque chose pour limiter leur déplacement ou simplement être à leur écoute. Dans ces moments, les rôles s'inversent et ils sont mis dans une position d'aidant.

 Le Bal du Rosa Bonheur

En 2024 la Fondation Maison des Champs a organisé deux bals au Rosa Bonheur pour l'ensemble de l'arrondissement. **9 bénéficiaires** du SAVS sont venus se déhancher au rythme des plus grands tubes. Ils se sont mélangés à d'autres personnes de l'arrondissement et ont ainsi rompu leur solitude. Pensés initialement pour les personnes âgées, les bals guinguettes saisonniers au Rosa Bonheur répondent à une demande que la Fondation recevait depuis des années de la part des seniors du 19^{ème}. En effet, ces derniers étaient à la recherche d'un lieu pouvant les accueillir en journée pour faire la fête. Bien évidemment ce projet a été ouvert au SAVS afin de permettre à ses bénéficiaires jeunes et moins jeunes de faire la fête dans un lieu convivial. Le Rosa Bonheur a immédiatement adhéré au projet et c'est un bal par saison qui sera organisé en 2025.

 Le quizz de début d'année

En janvier 2024 le pôle d'Action Sociale et Solidaire de la Fondation Maison des Champs dont fait partie le SAVS a fêté la nouvelle année lors d'un grand quizz sur Paris. 15 bénéficiaires du SAVS se sont mêlés aux 42 seniors et bénévoles des autres services pour répondre aux questions et tenter de gagner. A la suite du quizz les services ont partagé un thé dansant.

6 LE CPOM 2024-2029

Au mois de décembre 2024 le SAVS a signé un nouveau CPOM avec la DSOL pour la période 2024-2028 fixant des objectifs et des moyens pour le service.

Les bénéficiaires ont été informés de cette signature et l'équipe leur a présenté les objectifs du service lors du dernier groupe d'expression de l'année.

Tableau des objectifs simplifiés présenté lors du groupe d'expression de décembre 2024 :

Objectifs	Qui ça concerne	Ce que ça veut dire
Développer le réseau partenarial	Professionnels bénéficiaires	Le SAVS a déjà beaucoup de partenaires mais devra en chercher des nouveaux
Intégrer le déploiement de la réponse accompagnée pour tous (Pour que chacun trouve une place en établissement quand le SAVS a de la place) Il nous faut dire quand le SAVS a des places	Professionnels et nouveaux bénéficiaires	-Participer à des réunions avec la MDPH, -Mettre en place les outils de suivi des places vacantes et d'admission, -Donner le nombre de places vacantes à la MDPH.
Maitriser et réduire les risques	Professionnels	Evénement indésirable et son suivi (lorsqu'il y a un souci matériel ou de sécurité pour les bénéficiaires ou les salariés nous devons laisser une trace et trouver des solutions)
Optimiser l'activité	Bénéficiaires	-Nombre de personnes accompagnées -Nombre de parisiens
Politique des ressources humaines	Professionnels	-Former les professionnels -Proposer des réunions et analyse de pratique -Nombre de professionnels et durée de leur présence -Nombre d'absence
Faciliter le nombre d'accès aux soins et à une politique de prévention (depuis quelques temps nous insistons sur la prévention des cancers, notamment lors des projets personnalisés car c'est un des objectifs)	Bénéficiaires	-Prévention buccodentaire -Prévention gynéco -Prévention cancer -Prévention cyber harcèlement
Mettre en place une démarche d'accompagnement	Bénéficiaires	-Participation des bénéficiaires à leur projet personnalisé (c'est déjà le cas au SAVS) -Travail avec les familles (c'est déjà le cas mais seulement avec l'accord des bénéficiaires, le SAVS ne contactera pas la famille sans son accord sauf si nous sommes très inquiets car nous n'avons plus de vos nouvelles depuis longtemps) -Favoriser l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs (déjà le cas au SAVS) -Développer la pratique du sport -Action permettant aux usagers d'accéder à leurs droits civiques (nombreuses actions déjà faites par le SAVS) -Nombre personnes ayant accès aux outils numériques (Nous allons sûrement vous demander qui a un ordinateur, tablette...)

Chaque année l'équipe devra faire le bilan de ces objectifs. Vous trouverez le tableau bilan pour 2024 en annexe 1 du rapport d'activité.

7 POUVOIR D'AGIR ET LA CITOYENNETÉ AU SAVS

Le pouvoir d'agir est un axe fort du travail qui se matérialise en différentes actions concrètes qui ont permis aux bénéficiaires d'affirmer leur place au sein du SAVS mais également dans la Cité comme acteurs à part entière.

7.1 POUVOIR D'AGIR AU SAVS

Le SAVS travaille la question du pouvoir d'agir des bénéficiaires tout au long de l'année à travers diverses actions.

LE GROUPE D'EXPRESSION

Le SAVS a fait le choix de mettre en place un groupe d'expression plutôt qu'un Conseil de la Vie Sociale. Pour un service tel que le SAVS il semblait plus démocratique d'inviter tous les bénéficiaires à pouvoir donner leur avis plutôt que seulement des représentants. En effet, le SAVS faisant beaucoup de domicile et d'accompagnements extérieurs, de nombreux bénéficiaires ne se croisent pas, voire ne se connaissent pas. Ces réunions sont organisées une fois par trimestre et permettent d'aborder l'organisation et la vie du SAVS.

Le groupe d'expression a lieu le jeudi de 17h/17h30 à 19h afin de permettre aux travailleurs d'ESAT d'y assister.

Une proposition d'ordre du jour est établie par l'équipe du SAVS en fonction de l'actualité. Elle est envoyée par mail aux bénéficiaires ayant communiqué leur courriel mais également par courrier à l'ensemble des bénéficiaires avant la date de la rencontre. Chacun est invité à la compléter en début de groupe d'expression.

Il est animé par la Directrice. L'ensemble des professionnels présents y participent. C'est lors de ces séances que la boîte à idées est ouverte.

Un bénéficiaire présent se porte volontaire pour prendre les notes, c'est lui qui fera le compte-rendu avec la Directrice à l'issue de la rencontre. Celui-ci est envoyé par mail et par courrier à l'ensemble des bénéficiaires, mais est également affiché sur le lieu d'accueil du SAVS. Certains bénéficiaires qui ne sont pas présents lors des groupes d'expression prennent toutefois le temps de lire les comptes-rendus et peuvent échanger sur le sujet avec leurs référents.

En 2024 le SAVS Fondation Maison des Champs a organisé 4 Groupes d'expression en date du :

 Jeudi 15 février 2024

 Jeudi 24 octobre 2024

 Jeudi 23 mai 2024

 Jeudi 19 décembre 2024

Au mois de décembre 2024 le groupe a rédigé avec l'aide de l'équipe le rapport d'activité 2024 des groupes d'expression. Ce dernier a été envoyé à l'ensemble des bénéficiaires ainsi qu'à la DSOL. Vous le trouverez ici en annexe.

Participations des bénéficiaires

La participation des bénéficiaires aux groupes d'expression en 2024 est restée assez semblable aux années précédentes :

Dates	Participation en présentiel	Participation à distance	Total
15/02/24	8	1	9
23/05/24	10	0	10
24/10/24	8	2	10
19/12/24	11	1	12
Total	37	4	41

En moyenne chaque année la participation des bénéficiaires aux groupes d'expression était de 10.25

En 2024 **17** bénéficiaires ont participé aux groupes d'expression. Cela représente **37.78 % des bénéficiaires accompagnés en 2024**.

En 2024, 9 femmes et 8 hommes qui ont participé aux groupes d'expression.

Depuis la crise sanitaire les modes de participation à cette instance se sont diversifiés. Le groupe d'expression en présentiel au SAVS, est couplé avec une visioconférence via Microsoft Teams pour les bénéficiaires les plus à l'aise avec l'outil informatique. Ces nouvelles modalités ont demandé beaucoup d'organisation et de temps pour l'équipe, mais ont été riches en nouvelles participations. Nous avons ainsi vu de nouvelles personnes participer à cette instance, notamment les personnes qui ont du mal à sortir de chez elles. Elles ont donc intégré le fonctionnement normal du Service.

C'est cette palette d'outils qui explique le nombre de participations. Certains bénéficiaires y ont participé alors qu'ils n'en avaient pas l'habitude de façon classique.

Quelques principaux thèmes abordés en 2024 :

- 📁 L'organisation intérieure et la vie quotidienne,
 - ✓ Point sur les Jeux Olympiques et ses conséquences.
 - ✓ Retour sur l'heure supplémentaire du mardi en autogestion
 - ✓ Le logo et le Flyer du SAVS
 - ✓ Le Logiciel du SAVS
 - ✓ Accueil le mardi et atelier journalisme
- 📁 Les activités,
 - ✓ Bilans des fêtes de fin d'année au SAVS
 - ✓ Idées et propositions de sorties
 - ✓ Préparation de sorties
 - ✓ Point sur les séjours au SAVS
 - ✓ Retour sur l'été
 - ✓ Préparation des fêtes de fin d'année
- 📁 La modification et organisation de l'équipe de professionnels
 - ✓ Point équipe (absence, changements...)
 - ✓ Point stagiaires
- 📁 La vie citoyenne
 - ✓ Participation du SAVS aux instances de Citoyenneté
 - ✓ Présentation du Conseil Local du Handicap

- ✓ Présentation des Conseils de Quartier
- ✓ Présentation et implication du SAVS au Conseil Local de Santé Mentale
- 📁 Le projet de service et autre outils institutionnels
 - ✓ Réflexion sur l'accompagnement
 - ✓ Rapport d'activité du SAVS
 - ✓ Rapport d'activité du CVS
 - ✓ Point information sur le CPOM
- 📁 Les agendas
 - ✓ Evènements à venir
- 📁 Mesures et consignes de protection
 - ✓ Rappel des bons gestes d'hiver
- 📁 Locaux et aménagement
 - ✓ Information sur l'aménagement des bureaux

Points forts de l'année 2024 au groupe d'expression

« Certains bénéficiaires ont bien participé notamment pour les idées de sorties. »

« C'était intéressant d'avoir des invités pour apprendre à mieux connaître le fonctionnement municipal. »

« Nous sommes allés à l'Assemblée Nationale et nous n'en avons pas parlé en groupe d'expression.

Les thèmes ont été variés. »

« Il arrive que les idées de sorties dans la boîte à idées se concrétisent et parfois non. »

« Nous avons parlé de groupes de travail (charte et logo du SAVS) qu'il nous faudra mettre en place en 2025. »

Avis des participants

« Ça se passe bien, c'est intéressant, on apprend plein de choses. »

« C'est bien de faire le point entre nous sur différents sujets. On dit ce qui va, ce qui ne va pas. »

« C'est bien d'échanger entre nous. Avec les professionnels notamment avec la directrice qu'on voit moins. »

« C'est intéressant de se retrouver entre bénéficiaires et accompagnatrices. »

« C'est bien que les accompagnatrices donnent leur avis aussi, peut-être faudrait-il que les accompagnatrices donnent plus leur avis. »

« Il y a peu de moments où on se rassemble dans l'année, ces moments permettent de se réunir »

7.2 POUVOIR D'AGIR ET LA CITOYENNETE DANS LA CITE

Comme l'an passé, en 2024 le pouvoir d'agir, la place et l'implication des bénéficiaires n'ont pas seulement été travaillés au sein du SAVS mais de façon plus globale dans la Cité et l'arrondissement. Amélie Breux, accompagnatrice sociale au SAVS nous explique toutes les actions citoyennes auxquelles a participé le Service cette année.

Fortes de plusieurs années de liens avec les Services de la ville, les personnes accompagnées au SAVS ont pu une nouvelle fois cette année tant proposer un investissement nouveau correspondant à la volonté d'inclusion des personnes en situation de handicap, que répondre positivement aux invitations par les services de la mairie, prenant ainsi place, dans la cité, faisant écouter leurs voix et propositions.

PARTICIPATIONS DES BENEFICIAIRES AU CONSEIL LOCAL DU HANDICAP ET CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTAL DU 19^{EME} ARRONDISSEMENT

Toujours dans l'optique d'aider les bénéficiaires à s'affirmer et à se positionner comme citoyens acteurs, le SAVS a continué à proposer aux bénéficiaires de participer au Conseil Local du Handicap. Ainsi deux d'entre eux accompagnent régulièrement la Directrice à cette instance. Ils ont pleinement trouvé leur place et sont aujourd'hui des membres actifs et intégrés. Le conseil Local a pour objectifs d'échanger des sujets importants concernant les personnes en situation de handicap habitants dans l'arrondissement. Chacun est invité à prendre la parole, partager ses observations/constats, mais aussi envisager, travailler autour d'évènements et changements qui doivent permettre à chacun.e une inclusion plus juste, plus équitable.

D'autre part, en 2024, la Mairie du 19^{ème} a remis en place le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). Là aussi les bénéficiaires du SAVS ont été au rendez-vous.

L'objectif de cette instance qui se réunit une fois tous les deux mois avec Mme TAPREST, conseillère en santé mentale du 19^{ème} et 20^{ème} est de proposer aux personnes accompagnées/suivies/adhérente aux services tels que les CMP, SAVS, CATTP, GEM, CLUB HOUSE, etc. de constituer un groupe d'échange favorisant l'expression de leurs envies et besoins tout en essayant de penser des actions d'inclusion sociale et de déstigmatisation. Par ce même groupe, les bénéficiaires ont pu visiter un GEM, la Marie du 19^{ème} (présentation des services administratifs de la ville), le Sénat ainsi que le Club House de Paris Est. Le SAVS a accueilli une réunion du CLSM en son sein et présenté le Service aux autres membres (professionnels et usagers).

En 2024 le SAVS a participé à 4 Conseil Local de Santé Mentale dans divers lieux (CATTP, Club House, GEM...). 5 bénéficiaires ont pu y participer de façon régulière et ils sont 7 à y être allés au moins une fois.

En dialoguant avec d'autres personnes en difficulté ils ont pris conscience que le SAVS est une structure très soutenante et que toutes les personnes ne sont pas aussi entourées.

D'autre part le SAVS a participé à l'organisation du séminaire du CLSM : Agir collectivement pour le rétablissement en santé mentale qui a réuni les acteurs de la santé mentale du 19^{ème}. Ce fut l'occasion de questionner nos pratiques et rencontrer les partenaires.

Ces instances ne doivent pas être réservées aux simples professionnels, faute de quoi une parole et une vision importante manqueraient. Nous avons besoin des avis des personnes directement sans porte-parole pour comprendre ce qu'elles vivent et pouvoir répondre au mieux à leurs besoins. Le SAVS continuera donc de proposer aux bénéficiaires, lorsque ce sera possible, de venir à ces réunions.

RENCONTRE AVEC LES ELUES DU 19^{EME} POUR LES CONSEILS DE QUARTIER

Au SAVS, lors d'un groupe d'expression, les Conseils de quartier leurs ont été présentés par Mesdames Cécile BOSSAVIE, conseillère d'arrondissement chargée de l'accessibilité et des personnes en situation de handicap et Andréa FUCHS, adjointe au maire du 19^{ème} en charge de la participation citoyenne et des conseils de quartier. Elles ont expliqué les modalités d'inscription et les ont incités à participer près de chez eux. Les personnes ont pu entendre que leur parole avait toute sa place dans ces instances.

PARTICIPATIONS DES BENEFICIAIRES A UNE JOURNEE DE NETTOYAGE DU QUARTIER DU 19^{EME} ARRONDISSEMENT

Forts de ces mises en liens avec les acteurs politiques du 19^{ème} arrondissement, les bénéficiaires du SAVS ont pu créer des liens de connaissance avec les acteurs politiques de la ville, chacun se reconnaissant maintenant lors de chaque réunion. Ces liens sont précieux pour les personnes que nous accompagnons, et qui ont souvent eu l'impression d'être invisibilisées et isolées dans leurs difficultés. Leur parole est écoutée et entendue, leur présence souhaitée ; brisant ainsi un parcours/vécu d'isolement.

Nous tentons aujourd'hui en équipe de faire perdurer cette participation en dehors de la présence des professionnels. Cette année, nous avons ainsi invité les personnes à participer aux vœux du Maire, ainsi qu'au « world clean off day » (grande journée de nettoyage des rues entre habitants et élus) du 19^{ème}, chacun des deux événements se terminant par un buffet qui permet les échanges tant avec les élus qu'avec les habitants du quartier. Nous aidons alors les bénéficiaires à s'inscrire, leur indiquons le lieu de rendez-vous si besoin, puis les invitons à nous raconter ensuite le déroulé de ces moments. Progressivement, nous nous éclipsons davantage au profit d'une place qu'ils parviennent chaque jour à prendre un peu plus.

VISITE DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES

En dehors de l'arrondissement du 19^{ème}, nous avons aussi tenté de répondre aux demandes des bénéficiaires quant à la visite de lieux de prises de décisions politiques. Ils ont ainsi visité grâce à l'adjointe aux Sénior de la Ville de Paris, Mme LEVIEUX, l'Hôtel de Ville de PARIS. Par Mme LEGRAIN, députée, ils ont pu visiter l'Assemblée Nationale puis, les mois suivants, suivre une séance de débats dans l'Hémicycle (débat sur le vote d'une loi concernant les propriétaires immobiliers pour favoriser l'accès aux personnes aux logements locatifs). Favorisant tout à la fois la prise de connaissance du processus démocratique, l'accès à la culture et à l'histoire des lieux de pouvoir, ces visites ont permis aussi pour les bénéficiaires du SAVS, par les rencontres proposées par Mme LEGRAIN, Mme BOSSAVIE (Mairie), Mme LEVIEUX (présente lors de la Galette de début d'année), de se sentir pris en compte, entendus dans leur souhait de participer aux aussi, aux débats politiques les concernant.

ODYSSEA

Au mois d'octobre dernier, en groupe, nous avons participé à la marche des 5 km dans le Bois de Vincennes. Cette marche, « ODYSSEA » pendant d'Octobre Rose est un défi sportif et solidaire contre le cancer du sein.

Un paiement solidaire a été effectué par chacun des participants afin d'avoir accès à la course et de financer de la lutte contre le cancer du sein.

La course a été, pour certains, un défi sportif, pour d'autres l'opportunité d'un partage familial puisque la sœur d'une bénéficiaire faisait la même course mais dans une autre ville ; et enfin d'échanges autour de la prévention du cancer, les accompagnatrices sociales invitant chacune à faire valoir leurs invitations courriers reçues de l'Assurance Maladie pour des dépistages de cancer.

8 EFFECTIF ET COMPOSITION DE L'ÉQUIPE MEDICO-SOCIALE

L'équipe du SAVS de la Fondation Maison des Champs est composée comme suit :

- 🏠 Une directrice 1 ETP
- 🏠 Deux accompagnatrices sociales à temps plein : 2 ETP
- 🏠 Deux accompagnatrices sociales à temps partiel : (0.5+0.80) 1.30 ETP
- 🏠 Une psychologue à temps partiel : 0.33 ETP
- 🏠 Une animatrice en médiation artistique et culturelle à temps partiel : 0.20 ETP
- 🏠 Un agent administratif 0.5ETP
- 🏠 Fonctions « support » de la Direction générale - administration - gestion :0.62 ETP.

8.1 VARIATION DES EFFECTIFS.

En 2024 l'équipe du SAVS est restée assez stable.

Au mois de janvier l'équipe a été renforcée avec l'embauche d'un agent administratif à mi-temps. Présent les après-midis, il accueille les bénéficiaires, peut faire des petites démarches avec eux (remplir un chèque, faire une photocopie, regarder un mode d'emploi...) et soutient l'équipe sur des tâches administratives (gestion du courrier, comptabilité, secrétariat, prise de note...). Sa présence permet aussi de renforcer le nombre de salariés le soir pour l'accueil permettant ainsi à des accompagnatrices sociales de faire des visites à domicile plus facilement (pour rappel il faut toujours 2 personnes au local pour pouvoir accueillir les groupes de bénéficiaires). Il a vite été repéré par les bénéficiaires qui l'ont vite intégré dans leur quotidien.

L'animatrice en médiation artistique a eu un accident de travail avec un autre employeur et a été en arrêt un long moment puis à repris en mi-temps thérapeutique (c'est toujours le cas en cette fin 2024). Cela a eu pour conséquence l'annulation des ateliers d'arts plastique du vendredi. Ils ont été remplacés par des accueils libres.

En début d'année 2024 une accompagnatrice a été arrêtée un mois puis a repris en mi-temps thérapeutique. D'abord à 50%, son temps de travail a augmenté petit à petit pour retrouver un 100% dans le dernier trimestre. Nous avons cherché à la remplacer mais nous n'y sommes pas arrivés. Certaines de ses références ont donc été réparties entre les professionnels présents.

Il faut noter toutefois que les absences et les mi-temps thérapeutiques ont demandé plus de travail pour les accompagnatrices sociales présentes et ont déstabilisé et inquiété les bénéficiaires en quête de stabilité. Elles ont fait preuve d'adaptabilité, de professionnalisme et d'engagement pour que le Service tourne quotidiennement et continue d'accompagner au mieux chacune et chacun.

8.2 STAGIAIRES

En 2024, le SAVS a accueilli deux stagiaires de première année en formation d'éducatrice spécialisée.

L'une des stagiaires a fait son stage entre les mois de mars et de juin et le stage de la seconde a débuté au mois de novembre et se poursuivra jusqu'en février 2025.

Lors de leur stage ces futures professionnelles suivent l'ensemble de l'équipe, avec qui elles peuvent faire des entretiens individuels, des accompagnements extérieurs, des visites à domiciles, participer et animer des moments collectifs.

Les bénéficiaires du SAVS sont habitués à la venue de stagiaires. Leur consentement est toujours demandé avant qu'une stagiaire soit présente lors d'une démarche pour eux. Ils sont fiers de dire qu'ils forment de futures professionnelles. Ils peuvent être exigeants vis-à-vis d'elles en les questionnant sur la suite de leur parcours.

A l'heure où les métiers du social n'attirent plus, que nos établissements ont du mal à recruter il est essentiel que nos services accueillent des stagiaires pour les former.

8.3 FORMATIONS, COLLOQUES ET RESSOURCES EXTERIEURES.

Cette année, l'équipe médico-sociale a pu profiter d'un nombre important de formations internes et externes organisées par la Fondation Maison des Champs et ses partenaires.

Thèmes	Participants	Durée de la formation (en heure)
Prévenir et réduire les risques liés aux SPA par France Addiction	La psychologue	7h
Formation à l'utilisation du logiciel métier suivi dossier « Netvie »	Toute l'équipe	2h
La référence éducative deuxième partie	Toute l'équipe	7
Webinaire orientation professionnelle des personnes handicapées par la MDPH	1 accompagnatrice sociale	2h
Formation sensibilisation au diagnostic et à l'accompagnement du trouble du spectre autistique chez l'adulte sans déficience intellectuelle	La Psychologue	7h
Webinaire ROR et Via trajectoire	1 accompagnatrice sociale et la Directrice	3h
Webinaire Accompagner des personnes concernées par des troubles psy en tant que Travailleur social (Santé Mentale France)	1 accompagnatrice sociale	2h
Webinaire accompagner au domicile des personnes qui vivent avec des troubles psy (santé mentale France)	1 accompagnatrice sociale	2h
Les mesures de protections judiciaires des adultes	Toute l'équipe	3h
Formation logiciel Net Vie fonctionnalité DMP, Statistiques et MSS	La Directrice	2h
Le transfert dans la relation du quotidien : colloque de l'EPOC	2 accompagnatrices sociales, la Psychologue	7h
Webinaire PCH par le MDPH/DSOL	1 accompagnatrice sociale et 1 stagiaire	2h
PSC1	1 accompagnatrice sociale	7h
Webinaire parcours en psychiatrie GHU Ste Anne. Obstacles, ressources et contrastes dans les parcours de soin complexes	La directrice	4h
Colloque du CLSM19 : Agir collectivement pour le rétablissement en santé mentale	Toute l'équipe	3h

Ces temps ont nourri la réflexion et les connaissances de l'équipe tout en les ouvrant à d'autres équipes et métiers (que ce soit au sein même de la Fondation Maison des Champs ou à l'extérieur). Ces possibilités de formations sont aussi un moyen de fidéliser les salariés et de souder l'équipe.

8.4 REUNIONS

Plusieurs réunions ont eu lieu au SAVS. Elles ont chacune des fonctions différentes :

	Quand	Sujets abordés	Personnes présentes
Réunion de fonctionnement et de suivis	Tous les vendredis de 10h à 13h	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation générale du Service - Informations générales de la Fondation Maison des Champs - Point sur les accompagnements individuels - Point sur les projets individuels - Commission d'admission de nouveaux bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - les 4 accompagnatrices sociales - l'art-thérapeute - la psychologue - la directrice - l'agent d'administratif
Réunion qualité	Une fois par mois point lors de la réunion du vendredi	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des protocoles - Mise à jour des procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - les 4 accompagnatrices sociales - l'art-thérapeute - la psychologue - la directrice - l'agent administratif
Analyse des pratiques	Un vendredi par mois de 10h à 12h	<ul style="list-style-type: none"> - Relecture de situations en présence d'une psychanalyste extérieure 	<ul style="list-style-type: none"> - les 4 accompagnatrices sociales - l'agent administratif - l'art-thérapeute - la psychologue - la directrice

Parallèlement aux réunions internes, l'équipe du SAVS a continué en 2024 à se rendre chez les partenaires pour des réunions de synthèse dans les ESAT, les CMP, les CATT, les cabinets médicaux... Ces rencontres permettent d'avoir une vision globale des personnes pour mieux les accompagner dans leurs difficultés.

La crise sanitaire a permis de développer les rencontres partenariales en distanciel. Ce mode de fonctionnement a permis parfois d'organiser plus facilement des temps de rencontre avec certains professionnels.

RENCONTRES INTER SAVS/SAMSAH PARISIENS

La directrice a continué en 2024 à participer aux rencontres trimestrielles des cadres de SAVS et SAMSAH de Paris. Ces rencontres ont permis une rencontre entre les SAVS/SAMSAH parisiens et la MDPH. Ce fut l'occasion notamment d'échanger sur les nouvelles procédures de la MDPH ou sur via trajectoire. Il a été convenu qu'une telle rencontre aurait lieu une fois par an.

Après des années de pause, les rencontres entre les équipes éducatives, ont repris doucement en 2024. Elles ont été aussi complétées par des rencontres avec d'autres professionnels au SAIPPH autour du thème de l'insertion.

Ces échanges entre professionnels permettent d'aborder les difficultés rencontrées, de questionner les pratiques, d'échanger « bons plans et bonnes adresses » (comme le nom de médecins sensibilisés à la maladie psychique) mais également de faire le point sur des bénéficiaires qui ont été accueillis par d'autres services. Cette année les politiques sociales, les CPOM, Synaé... ont été abordés entre autres sujets dans les réunions de cadres.

9 LE LOGICIEL METIER

En 2024, le SAVS a intensifié l'utilisation du logiciel métier « NetVie ». L'ensemble des bénéficiaires ont un dossier en ligne. Les projets personnalisés sont faits en ligne. Son utilisation s'inscrivait dans un mouvement plus large (achat de PC portables, smartphones...) et correspondait à un besoin. L'ensemble de l'équipe du SAVS était donc pro active dans ce nouveau projet. L'ensemble des professionnels a été formé en 2024. Cette formation a permis de former les derniers salariés arrivés et de revoir les bases pour les salariés déjà présents lors de la précédente formation.

Après avoir remporté l'appel à projet de l'ARS « EMSM numérique » avec les associations Aurore et le GOSB, le SAVS s'est doté du logiciel « NetVie » de Teranga Software. Ultra personnalisable, il permet de gérer les notifications d'accord MDPH et ASL, générer des transmissions, organiser les plannings d'activités et noter les présences, rédiger et signer les projets personnalisés...

Cet outil a permis à l'équipe de simplifier son travail de suivi et de fluidifier le travail d'équipe. Lorsqu'il fallait auparavant remplir plusieurs documents pour assurer le suivi (fichier Excel de suivi, de transmissions...) un seul outil est désormais utilisé. Ce dernier sert aussi à pouvoir sortir des statistiques sur l'accompagnement des bénéficiaires. Il permet à chacun de prendre le relais en cas d'absence d'un collègue et de pouvoir avoir l'ensemble des documents et informations utiles partout en dehors du SAVS (domicile, CAF...).

En 2024, le SAVS a mis en place de nouvelles fonctionnalités pour répondre au cahier des charges de l'ARS et du Ségur du numérique. Ainsi le Dossier Médical Partagé et la Messagerie Sécurisée de Santé ont été mis en place. Ces derniers outils, avec l'accord des bénéficiaires vont permettre de communiquer plus facilement et de façon plus sécurisée avec les médecins. Il est toutefois important de noter que l'équipe n'ayant pas de personnel médical, elle ne pourra pas avoir accès au DMP.

L'utilisation de ce logiciel n'a pas signé l'arrêt du dossier papier. L'équipe du SAVS continue à mixer l'utilisation des deux outils. Le papier permet de pouvoir travailler en cas de panne (électrique ou internet) mais également de stocker les papiers pendant la constitution d'un dossier (MDPH, CAF, retraite...). Pour des personnes qui ont parfois des difficultés le papier reste une référence et permet qu'ils s'approprient l'outil dossier lors des rendez-vous. D'autre part le dossier papier est important symboliquement pour les bénéficiaires, bien souvent ils confient à l'équipe des papiers en disant « vous mettez bien le document dans mon dossier ». Le mix de ces deux outils représente bien la souplesse et la flexibilité du travail fait par le SAVS auprès des personnes qu'il accompagne.

10 CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2025

L'année 2024 a été riche d'évènements, de projets et de bons moments au SAVS sur le plan collectif. Le séjour, la journée à la mer, le restaurant festif annuel, les bals au Rosa Bonheur, le quizz, les Jeux olympiques... ont permis de rassembler, de fédérer et de sortir de l'isolement un grand nombre de bénéficiaires.

La mutualisation avec d'autres Services de la Fondation et d'autres Institutions extérieures ont permis de travailler un peu plus le rapport à l'altérité.

L'accompagnement individuel et l'adaptabilité ont été les premières préoccupations de l'équipe. La certaine stabilité de l'équipe malgré quelques absences a permis de sécuriser les bénéficiaires et de faire avancer les suivis et projets. Elle est restée au plus près des besoins des personnes en proposant un accompagnement à la carte en fonction des difficultés mais surtout des possibilités de chacun. Elle a rassuré et encouragé les bénéficiaires pour qu'ils repoussent un peu plus leurs limites et prennent pleinement leur place au sein du SAVS et plus globalement de la Cité.

La citoyenneté a été un axe fort de travail cette année. Le travail engagé les années précédentes sur ce sujets et les liens de proximité avec les élu.e.s locaux (élu.e.s de la Ville, de la Mairie d'arrondissements, de Députés...) a permis d'entrer dans les hauts lieux démocratiques.

Pour beaucoup le SAVS représente un lieu sécurisant et fiable en cas de difficultés. Par son appui et ses petites actions il permet de soutenir chacun et de lui permettre de vivre de la façon la plus autonome possible.

La signature du CPOM a permis de définir des axes de travail pour les 5 années à venir qui se rajoute à ceux du projet de Services.

Sur le plan individuel l'accompagnement des personnes restera au cœur du travail effectué par l'équipe du SAVS. Il s'accompagnera d'un fort travail partenarial qui permettra une prise en charge globale de la personne.

L'implication des personnes accompagnées dans leur suivi et dans leur vie quotidienne sera encore renforcée.

Sur le plan collectif, les ateliers continueront à être proposés, comme les sorties extérieures pour permettre à chacun de nouer des liens sociaux dans un cadre bienveillant. Le SAVS continuera à développer son ouverture en favorisant les activités communes avec d'autres structures. Parallèlement au travail partenarial extérieur, la mutualisation de certaines actions avec les autres établissements de la Fondation Maison des Champs continuera.

Sur le plan Institutionnel, l'équipe continuera d'interroger ses pratiques et de travailler sur la qualité pour préparer l'évaluation externe qui aura lieu en début d'année 2026.

Le travail autour de la citoyenneté sera renforcé, tant sur le plan collectif qu'individuel à travers les groupes d'expression, les sorties, le lien avec la Mairie, l'implication dans les instances territoriales...

De façon globale, de nouveaux projets verront le jour, portés par l'équipe en fonction des envies des bénéficiaires et des observations de l'équipe.

11 ANNEXES

Tableau bilan des objectifs CPOM pour l'année

Rapport d'activité des groupes expression

Volet	Objectif	Indicateur	Mode de calcul	Unit é						2024
FACILITER ET FLUIDIFIER L'ACCES AUX SOINS ET A UNE POLITIQUE DE PREVENTION	Faire bénéficier les personnes accueillies d'une politique active de prévention	Taux d'usagers ayant bénéficié d'une action de prévention sur l'hygiène buccodentaire (prévention/dépistage)	<u>Numérateur</u> : Nombre d'usagers ayant participé à des actions de prévention <u>Dénominateur</u> : Nombre d'usagers accueillis	%	R A E	100%	Annuelle	Année N-1	75%	L'équipe insiste sur l'importance d'aller voir le dentiste auprès de chaque bénéficiaire toutefois pour certains cela est trop angoissant pour franchir le cap. Un mot est dit dessus lors de chaque signature de projet. L'ensemble des bénéficiaires a donc été sensibilisé à ceci.
		Taux de femmes ayant bénéficié d'une action de prévention (consultations gynécologiques +/- examens de dépistage de type mammographie)	<u>Numérateur</u> : Nombre de femmes ayant participé à des actions de prévention <u>Dénominateur</u> : Nb de femmes accueillis	%	R A E	100%	Annuelle	Année N-1	65%	L'équipe insiste sur l'importance d'un tel suivi, un mot est notamment dit à chacune lors de la signature du projet mais les craintes et clichés (j'ai passé l'âge, je n'ai pas de relations sexuelles (j'ai pas besoin) sont difficiles à dépasser

		Taux d'usagers ayant bénéficié d'une action de prévention/sensibilisation aux cancers	<u>Numérateur :</u> <u>Nombre d'usagers ayant participé à des actions de prévention</u> <u>n</u> <u>Dénominateur :</u> <u>Nombre d'usagers accueillis</u>	%	R A E	100%	Annuelle	Année N-1	82,20%	Un mot est dit à chacun lors de la signature du projet. 9 bénéficiaires sont âgés de moins de 50 ans et leur médecin ne les incite pas à faire de dépistages.
		Taux d'usagers ayant bénéficié d'une action d'information et de formation adapté sur la vie affective, intime et sexuelle, et de prévention des violences faites aux femmes,	<u>Numérateur :</u> <u>Nombre d'usagers ayant bénéficié d'une action d'information et/ou de formation dans les 12 derniers mois</u> <u>Dénominateur :</u> <u>Nombre d'usagers accueillis</u>	%	R A E	100%	Annuelle	Année N-1	18%	Cette année le SAVS n'a pas réussi à faire venir le CRIPS. Il se peut que des bénéficiaires aient eu une information en dehors du service. Là aussi une veille est faite par l'équipe sur ce sujet et il est parlé en entretien en fonction de chaque bénéficiaire.

		Taux d'usagers ayant bénéficié d'une action d'information et de formation adaptée sur la thématique du cyberharcèlement	<u>Numérateur</u> : Nombre d'usagers ayant bénéficié d'une action d'information et/ou de formation dans les 12 derniers mois <u>Dénominateur</u> : Nombre d'usagers accueillis	%	R A E	100%	Annuelle	Année N-1	58%	Un atelier numérique, où ces thèmes ont été abordés a été proposé régulièrement en 2024
METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT	Perfectionner et adapter la participation de l'utilisateur à son projet	Taux de projets individuels d'accompagnement (PIA) actualisés au 31/12 ayant intégré l'expression et les attentes de l'utilisateur	<u>Numérateur</u> : Nombre de PIA actualisés au 31/12 ayant intégré l'expression et les attentes de l'utilisateur <u>Dénominateur</u> :	%	R A E	100%	Annuelle	Année N-1	84%	3 bénéficiaires étaient sur le départ du service et ne souhaitaient pas faire de nouveaux projets. 2 bénéficiaires ont refusé de faire un projet et n'ont pas souhaité le signer. La signature d'un bénéficiaire prévue au dernier trimestre n'a pas pu avoir lieu car le bénéficiaire avait une infection de punaise et ne pouvait venir au service et 2 ont été trop mal en fin d'année pour que l'on prévoie une signature. Ils seront signés au 1er trimestre 2025

			Nombre d'usagers accueillis au 31/12							
	Reconnaitre l'expérience acquise des aidants familiaux	Nombre de rencontres, temps d'échange avec les proches et entourage (dès que nécessaire)	Nombre de rencontres, temps d'échange avec les proches et entourage	Nombre	R A E	≥ N-1	Annuelle	Année N-1	165	L'équipe échange régulièrement avec les proches (enfants, parents, sœurs, frères, conjoints...) avec l'accord des bénéficiaires.
	Favoriser l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs	Nombre d'activité proposée par catégorie d'activité		Nombre		> 5	Annuelle	Année N-1	188 accueil libre ; 121 ateliers internes et 76 sorties extérieurs	Sur les temps d'accueil libre des jeux de société et mandalas sont proposer. Les membres de l'équipe sont présents.
	Taux de participation	<u>Numérateur</u> : Nombre d'usagers ayant participé à au moins une activité	%	R A E	≥ N-1 Cible difficile à fixer, rencontre dès que nécessaire en fonction des situations individuelles	Annuelle	Année N-1	89,60%	La participation sur les temps collectifs n'est pas obligatoire au SAVS.	

			culturelle, sportive et de loisir <u>Dénomina</u> <u>teur :</u> Nombre de personnes accueillies			d'accompa gnement				
	Dans l'héritage des Jeux Olympiqu es et Paralympi ques 2024, développe r la pratique d'activités physiques et sportives et la participati on des personnes en situation de handicap	Nombre de partenariats/ coopérations entre les ESMS, association de sport adapté et/ou des clubs sportifs	Nombre de partenari ats avec des structures ou clubs sportifs	Nom bre	R A E	≥ N signature du CPOM	Annu elle	Année N-1	1	

	Favoriser l'accès aux droits civiques	Actions permettant aux usagers d'accéder à leurs droits civiques	Nombre d'actions relative à la mise en œuvre des droits civiques	Nombre	R A E	≥ N-1	Annuelle	Année N-1	Participations à 7 CLSM; 3CLH, Visite de l'hôtel de ville et de l'Assemblée Nationale, présentation des conseils de quartier en groupe d'expression par les élues de la mairie.
	Faciliter l'accessibilité des usagers aux outils informatiques	Taux d'usagers ayant accès aux outils informatiques	<u>Numérateur</u> : Mise à disposition par le Service d'outils numérique pour les usagers. Nombre d'outils	%	R A E	≥ N signature du CPOM	Annuelle	Année N-1	89,60%

AMELIORER LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE DES PHV	Identifier les personnes présentant des signes de vieillissement	Taux de PH de plus de 45 ans ayant fait l'objet de mesure de repérage du vieillissement	numeriques mis à disposition par le service pour les usagers. <u>Dénominateur</u> : Nombre des usagers concernés							
			<u>Numérateur</u> : Nombre de PHV sensibilisé lors du renouvellement du projet individualisé <u>Dénominateur</u> : Nombre de PH de plus de 45 ans accueillis	%	R A E	100%	Annuelle	Année N-1	45%	15 personnes bénéficient d'une Aide à domicile qui permet un suivi régulier de leur besoin, 1 personne a bénéficié du passage de l'ergothérapeute de la Fondation pour l'adaptation du logement, 2 personnes sont en résidences seniors. A noter que certains bailleurs font des travaux de rénovation et que les besoins d'adaptabilité ont été pensés avec l'équipe du SAVS pour l'avancement en âge.

	Adapter les Projets d'établissement, et des projets personnalisés pour les PHV	Projet d'établissement/ ou de service adapté	Révision du PS pour tenir compte des spécificités de la PEC des PHV au sein de l'ESMS	Oui / Non	R A E	Oui	Lors de la réécriture du prochain PS en 2028	PS précédent	oui	Projet de service 2023/2028 avec objectifs vieillissement des personnes accompagnées
		Taux de professionnels formés à la réponse aux nouveaux besoins somatiques et socio-éducatifs des PHV	<u>Numérateur</u> : Nombre de professionnels formés <u>Dénominateur</u> : Nombre de professionnels concernés dans l'ESMS	%	R A E	100%	Annuelle	Année N-1	0	Même réponses que pour la formation délais trop court pour 2024.



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Rapport d'Activité 2024

SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
A LA VIE SOCIALE

23 rue du Docteur Potain
75019 Paris

TEL. 01 53 38 62 50

FINESS 750051187

Groupe
d'**E**xpression
du **SAVS**

Siège social :

55 rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92

fondation@fmdc.fr
www.fmdc.fr

PREAMBULE

Il est important de rappeler que le SAVS de la Fondation Maison des Champs a fait le choix de proposer un groupe d'expression ouvert et non un Conseil à la Vie Sociale avec des représentants élus. Pour un service tel que le SAVS il semblait plus démocratique d'inviter tous les bénéficiaires à pouvoir donner leur avis plutôt que des représentants exclusifs. En effet, le SAVS faisant beaucoup de domicile et d'accompagnements extérieurs, de nombreux bénéficiaires ne se croisent pas voire ne se sont jamais rencontrés. Ces réunions sont organisées une fois par trimestre et permettent d'aborder l'organisation et la vie du SAVS.

DATES ET REGULARITES DES GROUPES D'EXPRESSION

En 2024 le SAVS Fondation Maison des Champs à organisé 4 Groupes d'expression en date du :

- ✓ Jeudi 15 Février 204
- ✓ Jeudi 23 Mai 2024
- ✓ Jeudi 24 Octobre 2024
- ✓ Jeudi 19 Décembre 2024

L'équipe a veillé à organiser un groupe d'expression par trimestre, à l'exception de l'été, période où beaucoup de bénéficiaires et professionnels sont en congés.

Aucun groupe d'expression extraordinaire n'a été organisé à la demande des professionnels ou des bénéficiaires.

Cette régularité convient-elle ? Cela semble être le cas, selon le groupe.

PARTICIPATION

PARTICIPATIONS DES BENEFICIAIRES

La participation des bénéficiaires aux groupes d'expression en 2024 est restée assez semblable aux années précédentes :

Dates	Participation en présentiel	Participation à distance	Total
15/02/24	8	1	9
23/05/24	10	0	10
24/10/24	8	2	10
19/12/24	11	1	12
Total	37	4	41

En moyenne chaque année la participation des bénéficiaires aux groupes d'expression était de 10.25

En 2024 **17** bénéficiaires ont participé aux groupes d'expression. Cela représente **37.78% des bénéficiaires accompagnés en 2024**

En 2024 ce sont 9 femmes et 8 hommes qui ont participé aux groupes d'expression.

PARTICIPATIONS DES SALARIES

La participation des salariés aux groupes d'expression a toujours été moins élevée que celle des bénéficiaires au Groupe d'expression en 2024 :

Dates	Participation de professionnel	Participation de bénéficiaires	Total
15/02/24	6	9	15
23/05/24	7	10	17
24/10/24	5	10	15
19/12/24	5	12	17
Total	23	47	64

En moyenne les professionnels représentent 35.95% des participations

THEMES ABORDES

Le Groupe d'Expression en 2024 a abordé des thèmes variés :

- 📁 L'organisation intérieure et la vie quotidienne,
 - ✓ Point sur les Jeux Olympiques et ses conséquences.
 - ✓ Retour sur l'heure supplémentaire du mardi en autogestion
 - ✓ Le logo et le flyer du SAVS
 - ✓ Le logiciel du SAVS
 - ✓ Accueil le mardi et atelier journalisme
- 📁 Les activités,
 - ✓ Bilans des fêtes de fin d'année au SAVS
 - ✓ Idées et propositions de sorties
 - ✓ Préparation de sorties
 - ✓ Point sur les séjours au SAVS
 - ✓ Retour sur l'été
 - ✓ Préparation des fêtes de fin d'année
- 📁 La modification et organisation de l'équipe de professionnels
 - ✓ Présentation de Kevin
 - ✓ Arrivée en stage de Emma
 - ✓ Point équipe (absence, changements...)
 - ✓ Point stage Anne Marie
- 📁 La vie citoyenne
 - ✓ Participation du SAVS aux Instances de Citoyenneté
 - ✓ Présentation du Conseil Local du Handicap
 - ✓ Présentation des Conseils de Quartier
 - ✓ Présentation et implication du SAVS au Conseil Local de Santé Mentale
- 📁 Le projet de service et autres outils institutionnels
 - ✓ Réflexion sur l'accompagnement
 - ✓ Rapport d'activité du SAVS
 - ✓ Rapport d'activité du CVS
 - ✓ Point information sur le CPOM
- 📁 Les agendas
 - ✓ Evènements à venir
- 📁 Mesures et consignes de protection

- ✓ Rappel des bons gestes d'Hiver
- 🏠 Locaux et aménagement
- ✓ Information sur l'aménagement des bureaux

Les thèmes abordés à chaque groupe d'expression sont proposés par l'équipe du SAVS et chaque bénéficiaire peut en proposer et en rajouter.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le groupe d'expression a rédigé et validé un règlement de fonctionnement lors de la séance du 11 mai 2023.

Ce dernier a été envoyé par mail et courrier à chaque bénéficiaire.

Il est également affiché dans les locaux du SAVS à l'accueil.

INVITES

En 2024 Le groupe d'expression a reçu 2 invitées lors de la séance de février 2024.

Ainsi Mesdames Cécile BOSSAVIE, conseillère d'arrondissement en charge de l'accessibilité universelle et des personnes en situation du handicap, et Andréa FUCHS, adjointe au maire du 19^{ème} en charge de la participation citoyenne et des conseils de quartier, de l'égalité femmes/hommes, des droits humains et de la lutte contre les discriminations, sont venues parler de participation à la vie citoyenne.

LES SECRETAIRES

A chaque groupe d'expression, un bénéficiaire se porte volontaire pour prendre les notes et faire le compte rendu de la séance avec la direction du SAVS. Cette année une bénéficiaire à fait deux fois le compte rendu.

Ils ont été 3 secrétaires, 2 hommes et 1 femme, une personne ayant été secrétaire deux fois en 2024.

MODALITES DE DEROULEMENT

Les bénéficiaires peuvent participer au groupe d'expression :

- 🏠 en présentiel (directement au SAVS)
- 🏠 en distanciel (avec un lien de visio-conférence)

La préparation

Une proposition d'ordre du jour est établie par l'équipe du SAVS en fonction de l'actualité. Elle est envoyée par mail aux bénéficiaires ayant communiqué leur courriel mais également par courrier à l'ensemble des bénéficiaires avant la date de la rencontre. Chacun est invité à la compléter en début de groupe d'expression.

Un lien de connexion numérique est envoyé à tous les bénéficiaires qui ont donné leur mail.

Le déroulement

Les groupes d'expression en 2024 ont eu lieu le jeudi de 17h30 à 19h. L'horaire choisi permet aux travailleurs d'assister à la réunion après leur journée de travail. Il est demandé aux bénéficiaires si le jeudi est selon eux un jour pertinent ou non. Certains bénéficiaires pensent que ce sont les professionnels qui choisissent. Nous notons que certains bénéficiaires ne sont pas disponibles le jeudi. Nous proposons de faire 2 fois le mardi et 2 fois le jeudi pour que plus de bénéficiaires puissent participer.

Il y a eu un groupe d'expression par trimestre sauf durant l'été (moins de présence au SAVS).

Un bénéficiaire s'est porté volontaire à chaque séance pour prendre les notes, c'est lui qui a fait le compte rendu avec la direction à l'issue de la rencontre. Le compte rendu a été co-signé par le bénéficiaire secrétaire de séance et la direction ou son représentant. Il a été envoyé par mail et par courrier à l'ensemble des bénéficiaires, mais a également été affiché sur le lieu d'accueil du SAVS.

POINTS FORTS DE L'ANNEE 2024

- « Certains bénéficiaires ont bien participé notamment pour les idées de sorties. »
- « C'était intéressant d'avoir des invités pour apprendre à mieux connaître le fonctionnement municipal. »
- « Nous sommes allés à l'Assemblée Nationale et nous n'en avons pas parlé en groupe d'expression. »
- « Les thèmes ont été variés. »
- « Il arrive que les idées de sorties dans la boîte à idées se concrétisent et parfois non. »
- « Nous avons parlé de groupes de travail (charte et logo du SAVS) qu'il nous faudra mettre en place en 2025. »

AVIS DES PARTICIPANTS

- « Ça se passe bien, c'est intéressant, on apprend plein de choses. »
- « C'est bien de faire le point entre nous sur différents sujets. On dit ce qui va ce qui ne va pas. »
- « C'est bien d'échanger entre nous. Avec les professionnels notamment avec la directrice qu'on voit moins. »
- « C'est intéressant de se retrouver entre bénéficiaires et accompagnatrices. »
- « C'est bien que les accompagnatrices donnent leur avis aussi, peut-être faudrait-il que les accompagnatrices donnent plus leur avis. »
- « Il y a peu de moments on se rassemble dans l'année, ces moments permettent de se réunir. »

PERSPECTIVES POUR 2025

On garde la même formule.

Inviter un référent de la DSOL pour comprendre le financement du SAVS.

On peut réinviter Cécile BOSSAVIE et Monsieur DAGNAUD maire du 19eme.

Prévoir des informations sur des thématiques précises (retraite, curatelle...).

Evaluation du SAVS en 2026.

Présentation des services de la Fondation Maison des Champs (inviter la Direction Générale).

Fiche signalement Maltraitance.

Personne de confiance.

Rédigé à Paris, le 19 décembre en Séance de Groupe d'expression

Le secrétaire du groupe d'expression

La directrice



www.fmdc.fr